



Collaboration Équipe Cohérence enfant  
jeunesses Épanouissement Autonomie Laïcité  
Engagement Égalité Climat solaire  
Réciprocité **PROJET** Inclusion  
Alliances éducatives Cohésion Communication  
Écoute Appartenance coopération **EDUCATION**  
TERRITOIRE APPRENANT **SANTÉ** Education populaire

# **P**ROJET **É**DUCATIF **D**E **T**ERRITOIRE

---

**2026-2028**





# Préambule

*Ce document a destination des acteurs éducatifs a pour enjeu de travailler à l'articulation des différents dispositifs présents sur le territoire pour les rendre opérants et efficaces.*

*En effet, la multiplication des dispositifs de coopération portés par différentes institutions peut vite apparaître redondante.*

*Elle peut également avoir cet effet pervers de renforcer le travail en silo, ou la concurrence entre les acteurs, alors que c'est contre ces mêmes disgressions que ces dispositifs sont censés lutter.*

*Nous pouvons en ce sens, saluer la note de service fixant les orientations en matière de continuité éducative pour l'année scolaire 2025 diffusée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a diffusé mi-mars (Bulletin officiel n° 17 du 24 avril 2025). Le ministère définit la **continuité éducative** comme « la recherche de plus de cohérence et de complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires en travaillant les liens entre les acteurs, les transitions et la complémentarité des différents temps (sur la journée, la semaine, les cycles scolaires et les vacances) en tenant compte des rythmes des enfants et des jeunes. ».*

*A l'échelle du département et dans le cadre du Groupe d'Appui Départemental (GAD), cela a pu s'opérationnaliser par la mise en place d'un séminaire de la continuité éducative porté conjointement par les services de l'état (SDJES), la CAF et les associations d'éducation populaire impliquées dans le champ des accueils collectifs de mineurs (ACM).*

*La collectivité a mené une réflexion dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, qui a conduit à se doter d'un projet à partir d'un **diagnostic partagé**, de définir des enjeux et déterminer des axes d'intervention. Cette convention a été signée à l'échelle de l'intercommunalité du Grand Ouest Toulousain Agglomération et de la ville de Plaisance-du-Touch. Plusieurs champs ont été investis dans cette CTG : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement, le handicap...*

*A ce titre le Projet Educatif de Territoire découlera en partie des axes éducatifs de la CTG.*

*Dans un souci d'harmonisation, le PEdT de Plaisance du Touch arrivant à échéance en août 2025, un avenant de 4 mois a été voté en conseil municipal. Cette prolongation de quelques mois permettra de mettre sur une même temporalité CTG et PEDT. Au-delà d'une cohérence temporelle, les différents temps de travail ont permis d'harmoniser certaines pratiques, d'optimiser les instances de gouvernance afin d'articuler au mieux les dispositifs. Cela aura pour effet 1<sup>er</sup> de mobiliser les acteurs de manière efficiente et proportionnée.*

*Tout comme près de 70 autres communes du département, le PEdT de Plaisance sera renouvelé en 2026 pour s'aligner aux calendriers des CTG.*



*Le travail réalisé en 2022 par l'équipe municipale lors du précédent document en matière de définition des axes politiques en matière d'éducation reste un ancrage fort pour ce renouvellement. Ils seront donc naturellement retravaillés voire parfois réinterrogés mais l'essence même de cette volonté reste présente sur le document, le fil conducteur de ces 3 prochaines années.*

***La gouvernance participative et la démarche partenariale** sont réaffirmées comme conditions de toute action dans le cadre du PEdT.*

*Ainsi, l'ensemble des axes du projet s'articulent autour de l'épanouissement de l'enfant et du jeune, avec une volonté d'accès à la pratique physique pour tous. L'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif est travaillé avec une importance donnée aux partages de compétences, aux actions de sensibilisations autour des préoccupations des jeunes. Enfin, construire un territoire apprenant et inclusif, permet aux enfants et aux jeunes de devenir des citoyens acteurs du vivre ensemble dans le respect de chacun.*

*Devenir des citoyens c'est accepter en tant qu'adulte de laisser la place aux enfants et aux jeunes, de leur permettre d'expérimenter, de permettre de commettre des erreurs, et d'accueillir dans les débats leur expertise d'usage. Un territoire apprenant en 2025, c'est aussi poursuivre le travail engagé sur la question des **stéréotypes de genre** dont on peut observer une recrudescence de certains préjugés notamment chez les jeunes. Les stéréotypes de genre s'installent dès la petite enfance, influencés par la socialisation familiale, scolaire et médiatique et se perpétuent à travers les sphères sociales, impactant les choix d'orientation, les trajectoires professionnelles, et les pratiques sportives et culturelles des enfants et des adolescents. Face à ce constat, il semble primordial d'agir tôt pour **déconstruire ces stéréotypes** et promouvoir l'égalité des chances.*

*Grâce à l'expertise des précédents dispositifs, la connaissance du territoire et des partenaires, l'engagement politique ainsi que la diversité de l'offre éducative nous permettent dès à présent de poursuivre un plan d'actions coordonnées.*



## SOMMAIRE

---

### PORTAIT DE TERRITOIRE

---

|      |  |    |
|------|--|----|
| I.   | <i>Cartographie du territoire .....</i>  | 5  |
| II.  | <i>Contexte démographique .....</i>  | 6  |
| III. | <i>Les structures d'accueil et les établissements scolaires .....</i>          | 9  |
| IV.  | <i>Synthèse de l'étude du territoire : Atouts et points de vigilance .....</i> | 21 |

---

### DE L'ÉVALUATION A LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE EDUCATIVE

---

|     |   |    |
|-----|---|----|
| I.  | <i>Les éléments saillants de l'évaluation .....</i>   | 23 |
| II. | <i>Une démarche participative pour définir les objectifs généraux et stratégiques du PEDT ...</i> | 23 |

---

### L'OPERATIONNALISATION DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

---

|      |   |    |
|------|---|----|
| I.   | <i>Une démarche implicative .....</i>               | 28 |
| II.  | <i>La co-écriture du projet .....</i>               | 28 |
| III. | <i>Déclinaison des objectifs stratégiques .....</i> | 31 |
| IV.  | <i>La galaxie des acteurs .....</i>                 | 21 |
| IV.  | <i>L'évaluation .....</i>                           | 23 |

---

### LES ARTICULATIONS AVEC LES DIFFERENTS DISPOSITIFS

---

|      |  |    |
|------|--|----|
| I.   | <i>La Convention Territoriale Globale .....</i>                              | 36 |
| II.  | <i>Le plan mercredi .....</i>  | 37 |
| III. | <i>Le CLAS - et autres dispositifs d'accompagnement à la scolarité .....</i> | 39 |

---

### LA GOUVERNANCE

---

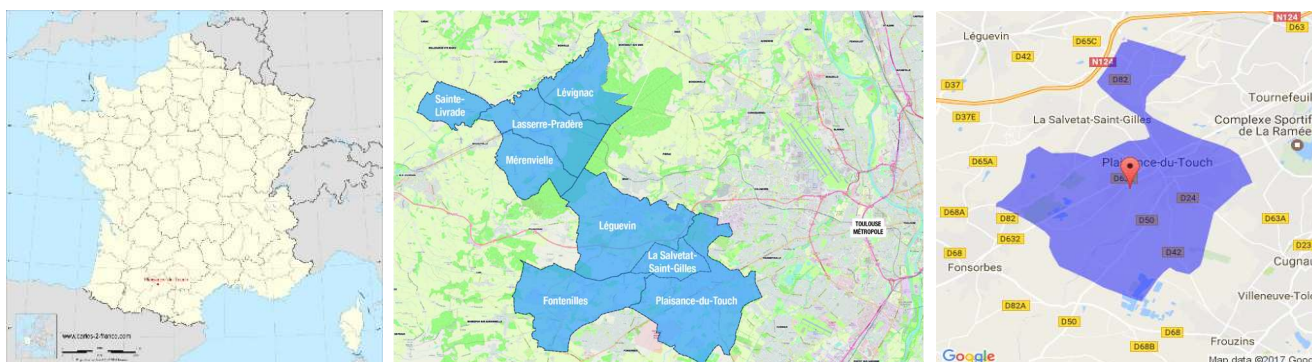
|     |   |    |
|-----|---|----|
| I.  | <i>Les différentes instances .....</i>    | 41 |
| II. | <i>L'organisation fonctionnelle .....</i> | 44 |

## PORTRAIT DE TERRITOIRE

### 1. Cartographie du territoire

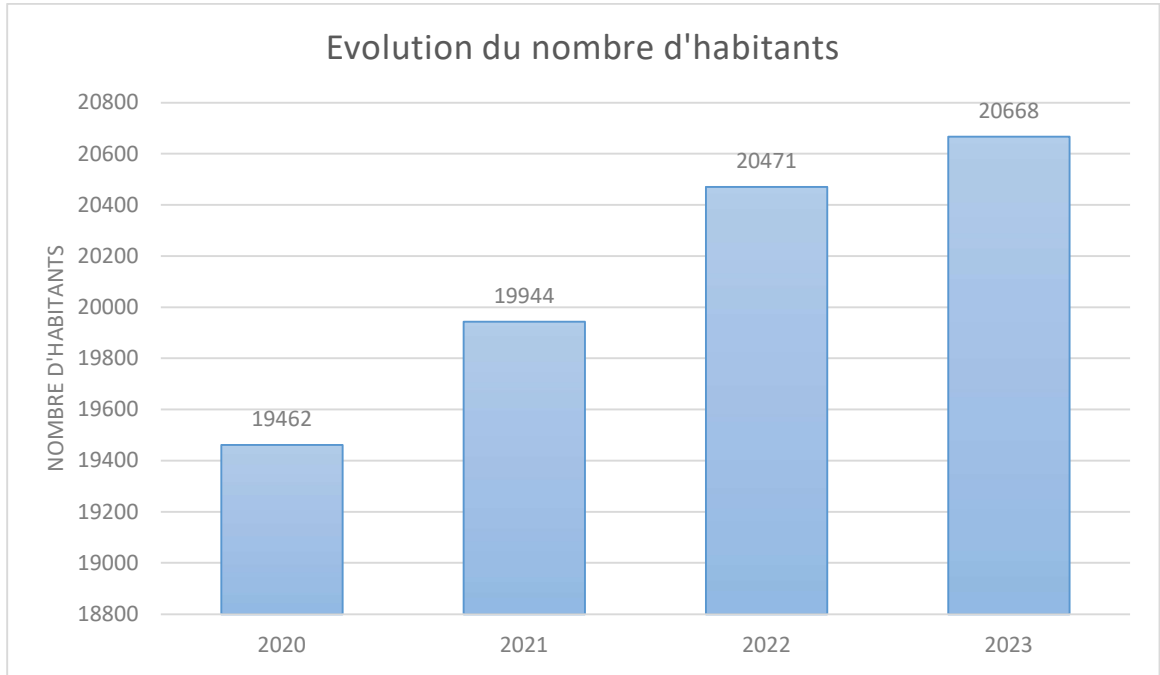
**Plaisance du Touch** est un territoire Haut-Garonnais (31), situé à 14 kms de Toulouse. Membre de la **communauté d’agglomération du Grand Ouest Toulousain Agglomération** qui regroupe désormais 8 communes : Lasserre-pradère, La Salvetat Saint-Gilles, Lévigac, Léguevin, Mérenvielle, Plaisance du Touch, Sainte Livrade, et dernièrement Fontenilles. En effet, au 1<sup>er</sup> juin 2025 le Grand Ouest Toulousain (GOT) accède au statut de communauté d’agglomération. Ce passage s’inscrit dans la continuité d’une évolution amorcée depuis plusieurs années en franchissant le cap des 50 000 habitants.

Le cadre de vie, l’environnement, la qualité des services et le dynamisme du tissu associatif (+ de 120 associations) font de Plaisance du Touch une commune agréable. Le bassin d’emploi autour de l’aéronautique est favorable à l’arrivée de nouvelles familles.



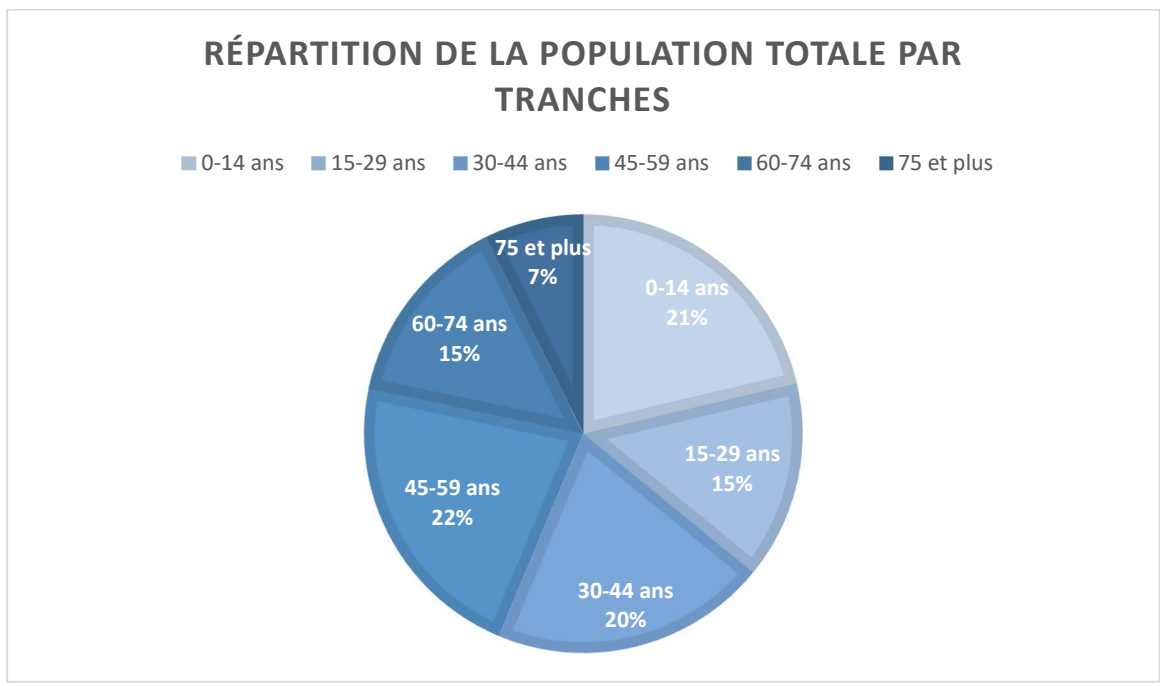
## II. Contexte démographique

### EVOLUTION DE LA POPULATION GLOBALE



Source : Insee

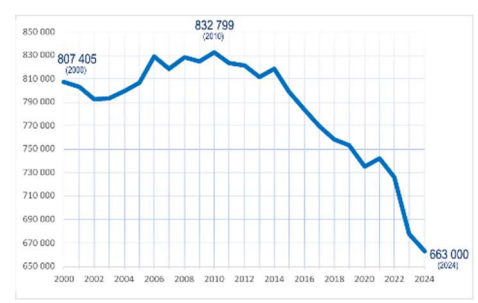
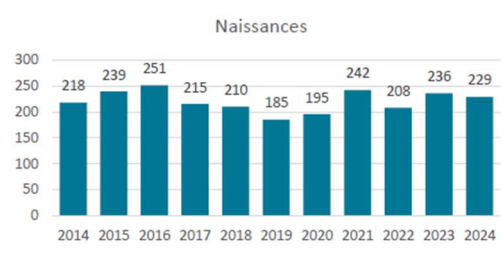
Le territoire plaisançois est un territoire dynamique qui voit sa population augmenter régulièrement avec un horizon de **25 000 habitants pour 2030**.



Source : Insee

Une population plaisançoise **relativement jeune** : 36% a moins de 30 ans contre 21% de 60 ans et plus.

Source : Insee



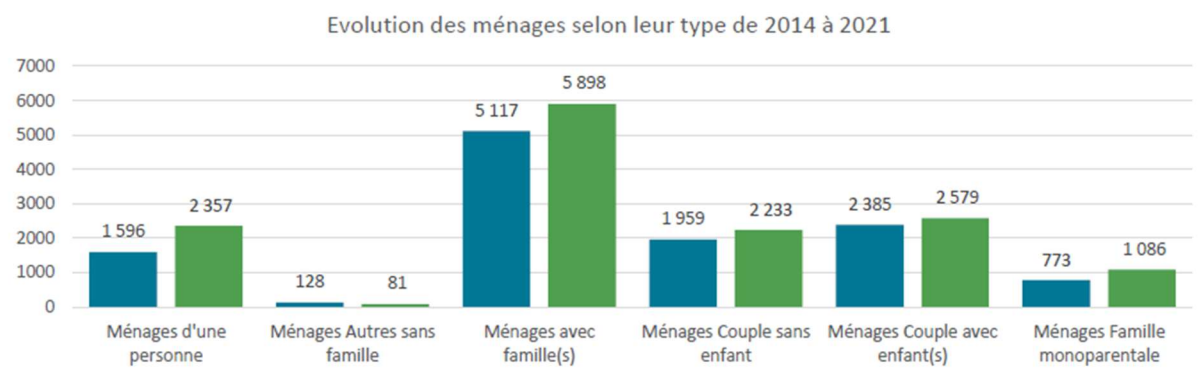
### Plaisance du Touch

### France

Il est intéressant de remarquer que le nombre de naissances est en baisse depuis 2016 à l'instar de la tendance nationale. Cependant les courbes divergent à partir de 2019 (hormis le pic de 2021). En effet, la courbe ne reflète pas la tendance nationale à la baisse. Si en 2023 on enregistre une baisse des naissances de 6.6% par rapport à 2022, on observe une hausse de 13% à Plaisance.

### LES FAMILLES

Les familles avec enfants représentent 60.6%, mais a tendance à diminuer depuis les 10 dernières années.



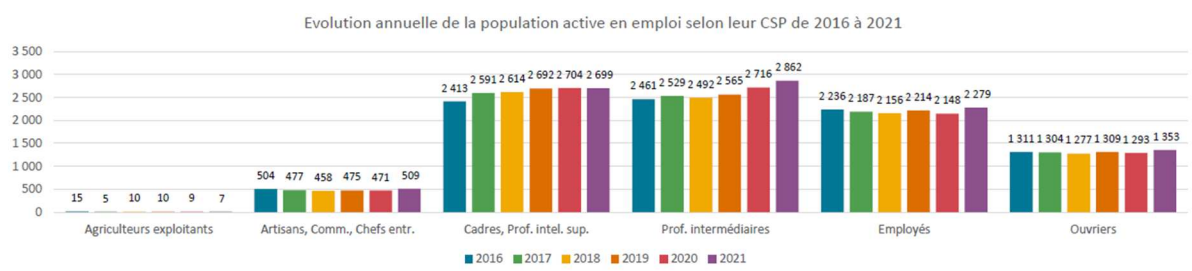
On note une augmentation régulière des familles monoparentales entre 2008 et 2018 ainsi que des couples **sans enfant**.

Les moins de 18 ans représentent **un quart** de la population de la commune

### Evolution de la population cible du PEdT :

Des enfants et des jeunes de plus en plus nombreux sur le territoire entre 2010 et 2017, mais une progression plus faible depuis 2015, voire une légère baisse des moins de 3 ans et des plus de 11 ans.

## PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE



Une population très polarisée : forte proportion de cadres et de profession intermédiaires (32%) et un plus faible taux d'employés et d'ouvriers (24%).

Les professions supérieures sont relativement stables depuis 2017.

| Années                              | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|
| Nb d'habitants bénéficiaires du RSA | 357  | 383  | 402  | 425  |

Source : CAF

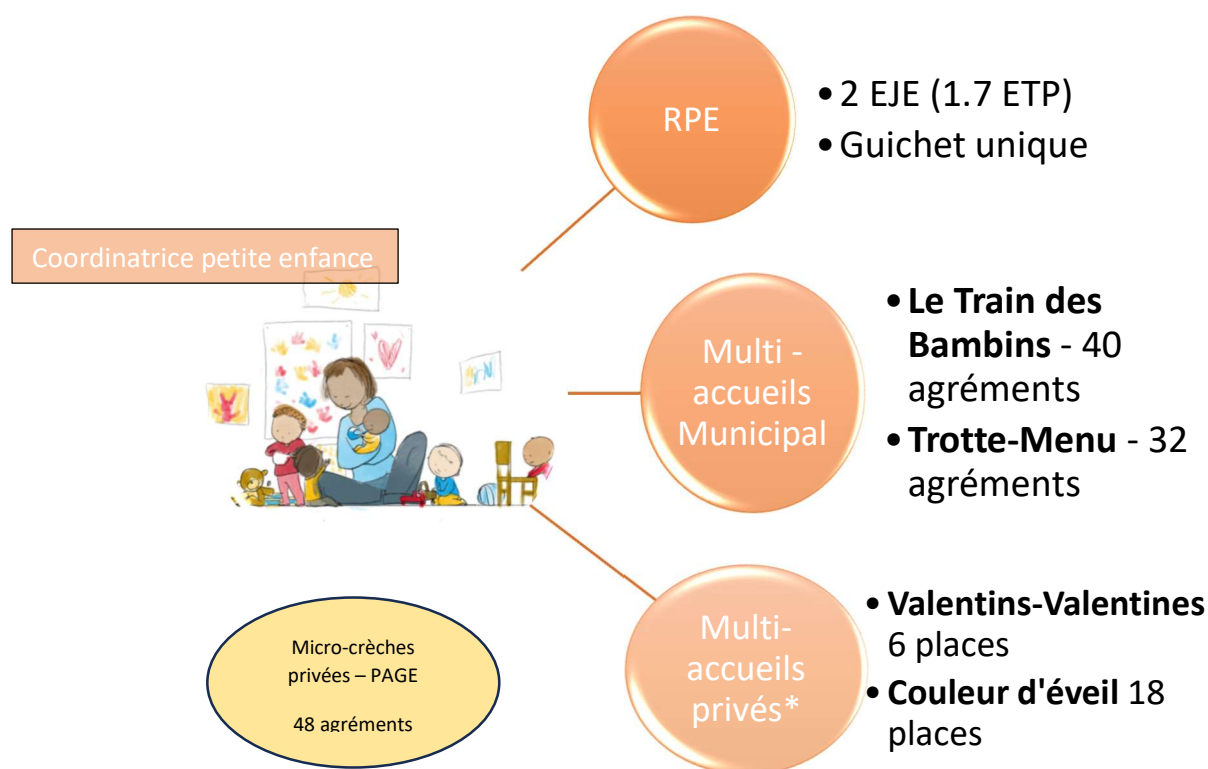
Il y a une population de plus en plus aisée et **de plus en plus d'écart**s au regard des quotients familiaux ainsi qu'une augmentation très significative du nombre de bénéficiaires du RSA.

### III. Les structures d'accueil et les établissements scolaires

De nombreuses structures proposent aux enfants et aux jeunes des accueils et des offres éducatives.

#### a. Petite enfance les 0-3 ans

Schéma d'organisation du secteur de la petite enfance (Actualisé septembre 2025)



\*Soutenus pas la ville

#### Les Multi-accueils

La ville de Plaisance du Touch dispose de plusieurs structures d'accueil collectif pour les enfants plaisançois de 0 à 3 ans, dont **2 multi-accueils municipaux** et des **places réservées** pour les enfants plaisançois dans 2 multi-accueils à gestion privée : l'un situé à Cugnaux et l'autre sur la commune de Colomiers.

2 micro-crèches PAJE sont implantées sur la commune et disposent de 48 agréments.

### 144 places sont réparties sur ces différentes structures.

| Accueil collectif                          |                       | 2023<br>Au 31 décembre   |  | 2024<br>Au 31 décembre   |  | 2025<br>Au 31 décembre   |  | Evolution<br>2023-2025<br>$((y - x) \div  x ) \times 100$ |
|--|-----------------------|--------------------------|--|--------------------------|--|--------------------------|--|---|
| Nom de l'équipement                        | Type de gestionnaire  | Capacité de la structure | Nombre de places soutenues par la collectivité | Capacité de la structure | Nombre de places soutenues par la collectivité | Capacité de la structure | Nombre de places soutenues par la collectivité |   |
| M.A. Trotte-Menu                           | Public (mairie)       | 32                       | 32   | 32                       | 32   | 32                       | 32   | Maintien  |
| M.A. Le train des bambins                  | Public (mairie)       | 40                       | 40   | 40                       | 40   | 40                       | 40   | Maintien  |
| M.A. Babilou Yourcenar                     | Privé (Plaisance)     | 30                       | 25   | 30                       | 14*  | 30                       | 0*   | -100%   |
| M.A. Couleurs d'Eveil                      | Privé (Colomiers)     | 40                       | 15   | 40                       | 15   | 40                       | 18   | +20%  |
| M.A Valentins-Valentines                   | Privé (Cugnaux)       |                          |  | 40                       | 5  | 40                       | 6  | +20%  |
| <b>TOTAL Places financées par la Ville</b> | Régie + marché public | <b>112</b>               |  | <b>106</b>               |  | <b>96</b>                |  | <b>-14%</b>   |
| Micro-crèches PAJE Les                     | Privé                 | 24                       | 0  | 36                       | 0  | 48                       | 0  | +100%   |
| Les chaperons                              | Privé                 | 12                       |  | 12                       |  | 12                       |  |   |
| Les chérubins                              | Privé                 | 12                       |  | 12                       |  | 12                       |  |   |
| Les petites chenilles                      | Privé                 |                          |  | 12                       |  | 12                       |  |   |
| Huttopique                                 | Privé                 |                          |  |                          |  | 12                       |  |   |
|  |                       | 24                       |  | 36                       |  | 48                       |  |   |
| <b>TOTAL Places accueil collectif</b>      |                       | <b>136</b>               |  | <b>142</b>               |  | <b>144</b>               |  | <b>+5.8%</b>  |

\*Fin du partenariat avec le multi Accueil Babilou en 2025 à la suite de dysfonctionnements majeurs.

## Accueil individuel

| Accueil individuel              | 2023<br>Au 15 septembre  |                         |                         | 2024<br>Au 15 septembre  |                         |                         | 2025<br>Au 15 septembre  |                         |                         | Evolution<br>2023-2025<br>$((y - x) \div  x ) \times 100$ |
|---------------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|---|
|                                 | Nombre d'AMA actives     | Nombre agréments actifs | Nombre de places libres | Nombre d'AMA actives     | Nombre agréments actifs | Nombre de places libres | Nombre d'AMA actives     | Nombre agréments actifs | Nombre de places libres |   |
| Assistantes Maternelles Agréées | AMA Actives<br><b>97</b> | <b>302</b>              | <b>41</b>               | AMA Actives<br><b>93</b> | <b>302</b>              | <b>64</b>               | AMA Actives<br><b>90</b> | <b>282</b>              | <b>89</b>               | Nombre AMA<br>-7,2%                                       |
|                                 | AMA Inactives<br>6       |                         |                         | AMA Inactives<br>6       |                         |                         | AMA Inactives<br>8       |                         |                         | Nombre Agréments<br>-6.6%                                 |
|                                 | Dont 2 MAM               |                         |                         | Dont 2 MAM               |                         |                         | Dont 2 MAM               |                         |                         | Places libres<br>+117%                                    |

## Le Relais Petite Enfance (RPE)

La commune de Plaisance du Touch a ouvert en juillet 1999 un Relais d'Assistants (es) Maternels (les) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

En 2021, dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des RAM qui deviennent des RPE (Relais Petite Enfance) service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Leurs missions, en particulier en direction des professionnels, sont enrichies et précisées par le décret n° 2021-1115 du 25 août 2021.

Le RPE est un service municipal rattaché au Service Petite Enfance qui dépend de la Direction Enfance et Jeunesse.

Situé 9 rue Marcel Pagnol, le RPE couvre l'ensemble du territoire de Plaisance du Touch.

Le relais est animé par deux Educatrices de Jeunes Enfants (EJE) qui sont garantes du bon fonctionnement du RPE et du Guichet Unique.

La mission renforcée du RPE de Plaisance du Touch est le **guichet unique**.

Les responsables du RPE se répartissent de la manière suivante :

- 1 EJE à Temps complet
- 1 EJE à 70 %

### Horaires d'ouverture du RPE de Plaisance du Touch :

- Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

La mission de Guichet Unique a été mise en place au sein de la commune afin de **faciliter les démarches des parents et la coordination des acteurs sur le territoire**. Elle permet d'informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil sur la commune, de centraliser les demandes et d'accompagner les familles dans leur recherche de mode de garde.

Le guichet unique gère le traitement et le suivi des dossiers de pré-inscription pour la commission d'attribution des places.

Cette mission renforcée du guichet unique implique des partenariats actifs avec le gestionnaire, les différents EAJE de la commune municipaux ou privés, les élus (es) , les services de la Petite Enfance, les professionnels de l'accueil individuel et les partenaires institutionnels CAF, MDS, DTS, Dreetts...

Les missions du Relais Petite Enfance vont être élargies avec la mise en place du **Service Public de la Petite Enfance**.

La ville de Plaisance du Touch s'engage à mettre en place un observatoire de la petite enfance à travers des actions telles que :

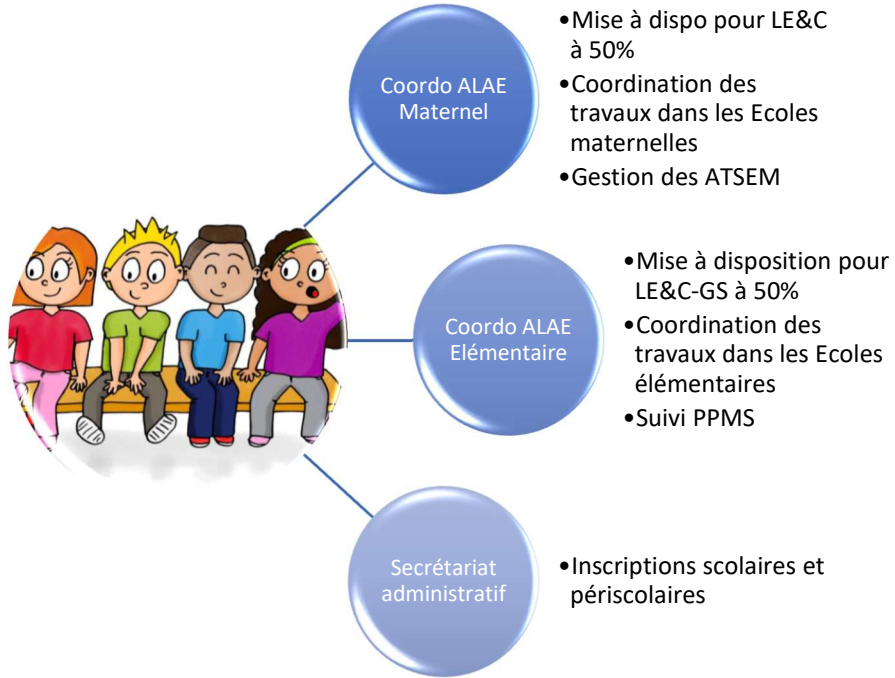
1. L'identification des besoins des familles
  - Enquêtes et sondages : Réaliser des enquêtes et sondages pour comprendre les besoins spécifiques des familles.
2. Le recensement des modes d'accueil disponibles
  - Crèches collectives : s'informer sur les créations, extensions des crèches privées
  - Assistantes maternelles : constituer un fichier des assistantes maternelles en activité et l'actualiser en permanence
  - Micro-crèches : lister les petites structures collectives
3. L'analyse de l'offre existante
  - Capacité et accessibilité : Évaluer le nombre de places disponibles et la proximité des services.
  - Qualité et coût : Comparer la qualité et les coûts des différents modes d'accueil.
  - Tableau mis à jour de données relatives à l'observatoire de la petite enfance
4. L'identification des lacunes et proposition de solutions correctives

b. Enfance : Les 3-11 ans

Schéma d'organisation du service enfance

Responsable Education Ville

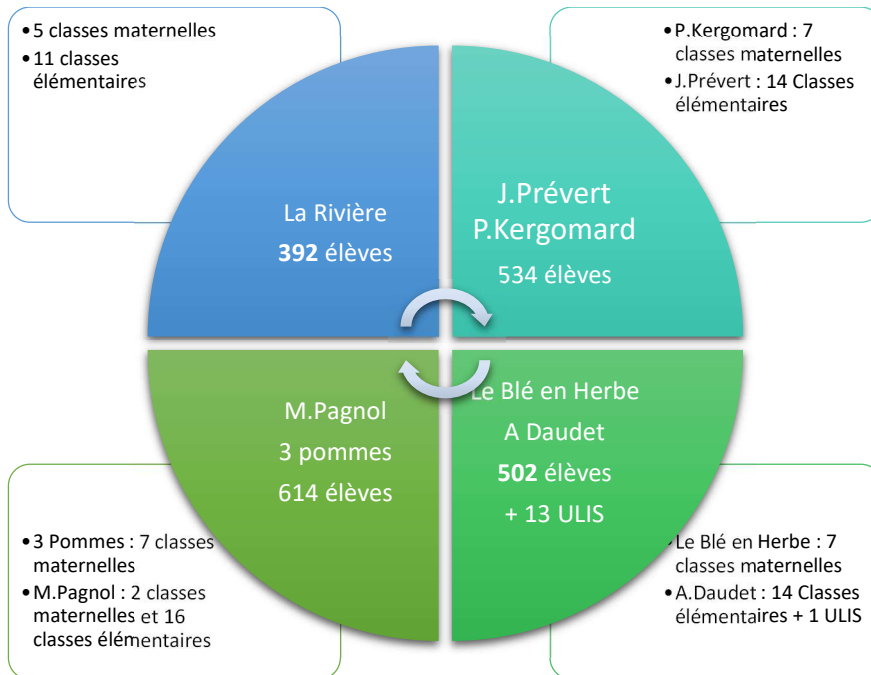
Coordo Enfance LE&C-GS



## Les établissements scolaires

Plaisance du Touch compte

### 4 groupes scolaires primaire publics



### 1 collège public

Le collège Jules Verne accueille la majorité des enfants habitant sur la commune.

Ainsi 881 élèves fréquentent l'établissement dont 2 classes d'ULIS de 16 élèves et un dispositif passerelle pour 22 élèves pour les enfants du voyage.

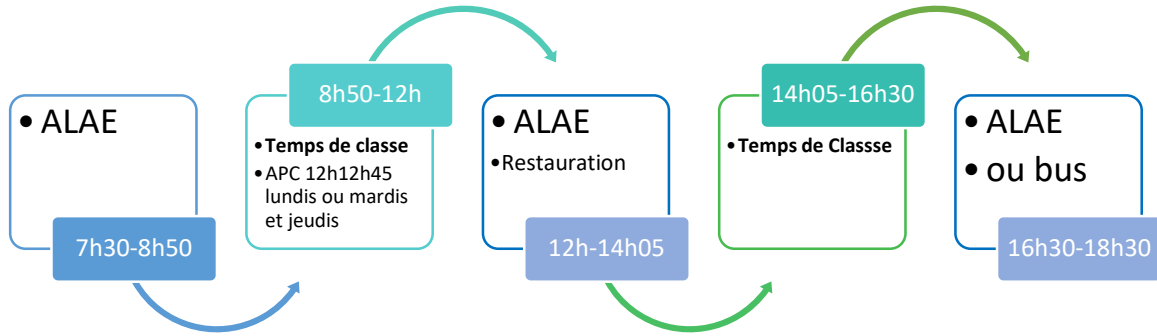
L'autre partie étant affectée au collège Galilée de la Salvetat Saint Gilles qui accueille 243 élèves.

Chaque école est dotée d'un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole opéré par une association d'éducation populaire : LE&C-GS qui gère l'accueil des enfants le matin, le midi et le soir.

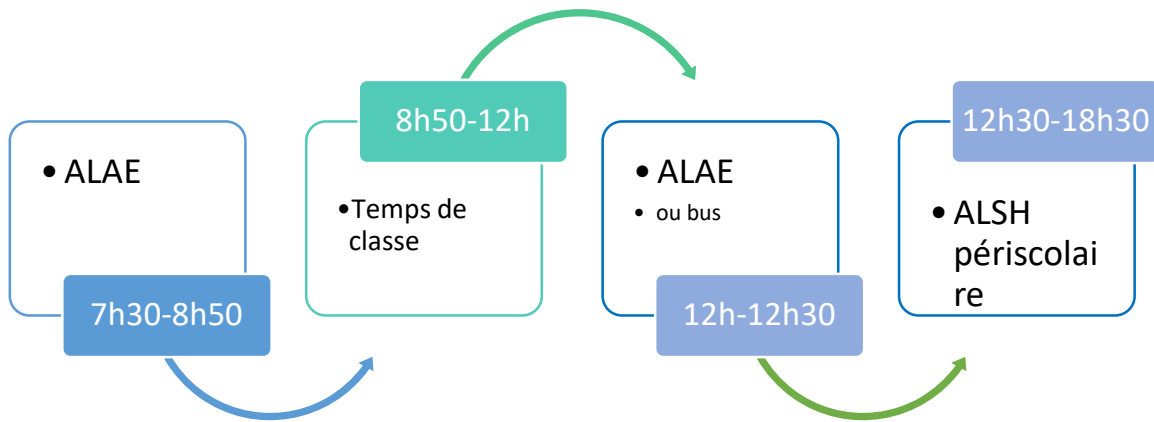
Le marché a été renouvelé le 1<sup>er</sup> Aout 2024 pour 3 ans.

L'organisation de la semaine scolaire reste à 4.5 jours et elle est identique sur tout le territoire.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

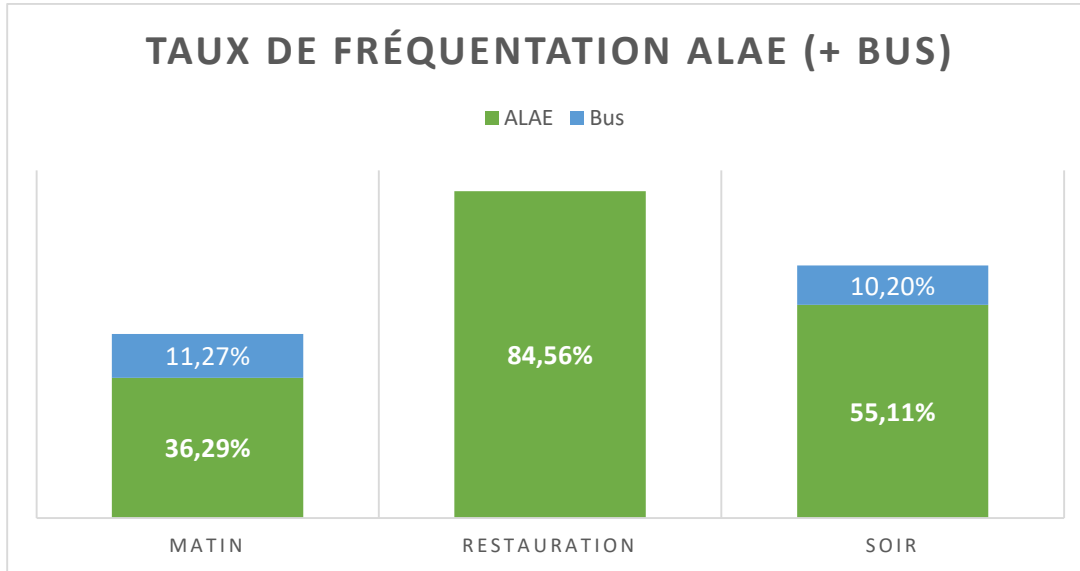


Les mercredis :



L'offre éducative est particulièrement riche sur les ALAE, pour autant elle ne donne pas lieu à une facturation supplémentaire. La mise en œuvre des différentes activités est au service d'un projet d'ensemble. L'intervention des éducateurs des associations sportives et/ou culturelles fait suite à une réponse à un appel à projet d'animation. Afin de conserver une qualité lors des activités proposées, **les taux d'encadrement ont été maintenus à 1 animateurs pour 14 enfants pour les élémentaires et 1 animateur pour 10 enfants pour les maternels.**

Ainsi, une douzaine d'associations ou intervenants viennent compléter l'offre éducative proposée par les équipes d'animation (Atelier d'échecs, football féminin, rugby féminin, Tai-chi, Xi Qong, yoga scrabble, Gymnastique Rythmique, secourisme, tennis de table, initiation à la langue des signes, Ukulélé...).

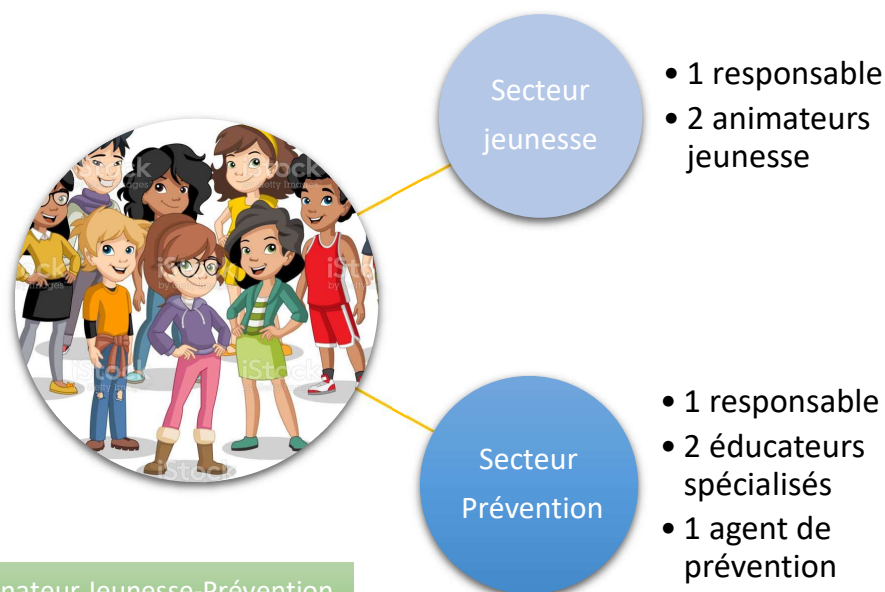


#### c. Jeunesse : Les 11-25 ans

##### Organisation du service Jeunesse – Prévention.

**Le service Jeunesse - Prévention dédié aux 11-25 ans** est géré par l'association LE&C-GS Anciennement *jeunesse* « animation-Prévention » le service devient *Jeunesse-Prévention*. Le regroupement des anciens point jeunes et service prévention permet de cibler de manière plus efficace l'ensemble des jeunes du territoire, coordonner les interventions auprès des collégiens et lycéens plus fluide. Et permettre un regard de la prévention auprès des plus jeunes. Le travail en mode projet y est favorisé.

Les services ne seront désormais plus séparés en type de public mais plutôt en fonction de l'âge mais également des besoins. Ainsi 8 agents constituent une équipe pluridisciplinaire au service de la jeunesse plaisançoise de 11 à 25 ans en proposant un accueil inconditionnel.



### 1 Coordonnateur Jeunesse-Prévention

Les lieux d'accueil suivent cette logique de regroupement et s'organisent de la manière suivante :

- L'Odysée destinée au 11-17 ans
- L'Envol 16-25 ans
- L'Astrolabe situé à l'espace Monestié pour des projets spécifiques.

Ces emplacements sont stratégiques. A proximité du collège, il permet d'accueillir les jeunes à la sortie des cours sur un lieu d'accueil ouvert favorisant les liens et discussions entre le service et les jeunes.

A Monestié, l'espace est proche des équipements (gymnase cinéma, salle de spectacle...), c'est dans ce lieu l'astrolabe proposera des projets thématiques

#### Les horaires d'ouverture au public :

##### En période scolaire :

- Mardi : 15h30 – 18h30
- Mercredi : 14h00 – 18h30
- Jeudi : 15h30 – 18h30
- Vendredi : 15h30 – 19h00
- Samedi : 14h00 – 18h30

##### Pendant les vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi : 14h00 – 18h30

L'équipe d'animation travaille avec les jeunes à l'accompagnement à la **démarche de projet**, et proposent des **activités de loisirs** durant les périodes périscolaires et extrascolaires. Une programmation d'activité est diffusée avant chaque période de vacances scolaires. Dans le cadre d'une implication citoyenne des chantiers-jeunes sont mis en place afin de valoriser leur engagement

Durant la période estivale deux séjours nature sont planifiés pour les jeunes dont un co-construit avec les ados.

**Les éducateurs-trices spécialisés-ées** accueillent et orientent des jeunes plaisançois-ses âgés-ées de 11 à 25 ans, de façon inconditionnelle, anonyme et, en libre adhésion. L'équipe identifie les demandes des jeunes afin de les orienter vers les acteurs (partenaires ou de droit commun) qui auront la capacité d'être au plus près de leurs besoins.

Les accueils se font soit sur rendez-vous soit en accès libre au service situé à proximité immédiate du collège.

L'accompagnement s'articule autour des **suivis individuels** et des **actions collectives**. Les professionnels accompagnent les jeunes dans leur autonomie, qu'il s'agisse d'un parcours d'orientation ou de l'accès aux services de droit commun. Instaurer un climat de confiance entre les éducateurs et les jeunes sera un des enjeux majeurs.

Des actions collectives viennent compléter et consolider les accompagnements individuels. Les notions d'**implication** et de **suivi de projets** sont des compétences qui sont travaillées lors des actions collectives.

Enfin, **le travail de rue** permet d'aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie, de créer des liens afin de leur faire connaître le fonctionnement du service et les ressources qu'ils peuvent y trouver.

### **Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**

Le CMJ est directement rattaché à la coordination du PEdT. Un animateur accompagne les 30 jeunes élus du CM1 à la 4<sup>ème</sup> durant la durée de leur mandat (2 ans) lors des commissions hebdomadaires (les mardis et jeudis de 17h15 à 18h45).

Véritable instance d'exercice de la démocratie, d'apprentissage de la citoyenneté, d'expression, d'écoute, de débat et de développement de l'esprit critique.

Il permet aux jeunes élus d'être acteurs du bien commun, à travers la création, la proposition et la mise en œuvre de projets au service de la jeunesse de la ville.

Le CMJ représente l'opportunité du dialogue entre les jeunes élus détenant une expertise d'usage et les élus locaux afin de proposer des améliorations pour le territoire sur lequel ils vivent.

Aujourd'hui, le conseil municipal des jeunes est une véritable instance incontournable dans le maillage territorial, les jeunes élus prennent une vraie part active dans les projets de la ville, mais ils sont surtout force de proposition pour répondre à la demande de leurs pairs en matière d'offre culturelle, éducative, solidaire et citoyenne.

Issue d'une volonté de poursuivre un projet porté dans le cadre du CMJ, un groupe de 8 jeunes ont souhaité se monter en junior association afin de poursuivre l'organisation du Festival de Manga et de Culture Japonaise. Cette association aux statuts juridiques singuliers est soutenue par la ville en proposant son accompagnement ponctuel par un agent municipal.

#### d. Les structures partenaires

##### La médiathèque – Ludothèque – Ludimini

La médiathèque, la ludothèque et l'espace Ludimini s'inscrivent comme des partenaires incontournables en proposant des actions éducatives et culturelles variées, adaptées aux différents âges et temps de l'enfant.

**La médiathèque** contribue notamment à l'éveil culturel et scientifique en intégrant à son agenda sa participation à des événements nationaux tels que la Fête de la Science ou encore la Nuit de la Lecture, permettant aux enfants de découvrir autrement le monde des connaissances et de la littérature.

**L'espace Ludimini** accueille les enfants accompagnés de 10 semaines à 7 ans. Ce service est désormais sous la responsabilité du service culturel animé par les agents de la ludothèque toute nouvellement ouverte à la médiathèque. Il poursuit son engagement auprès des structures périscolaires dans le cadre notamment des « Jeudis, je dis : jeu ! » qui favorise la découverte du jeu comme outil d'apprentissage, de socialisation et de créativité mais surtout de lien entre les familles et leurs enfants.

Il accueille désormais durant les vacances scolaires les enfants inscrits aux centres de loisirs.

La **ludothèque tout public** à vue le jour au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025, elle développe également des animations régulières autour du jeu de société qui renforcent les compétences sociales, l'imaginaire et l'autonomie des enfants.

Ces structures collaborent étroitement avec les écoles et le collège de la ville et proposent tout au long de l'année des ateliers, exposition, accueil d'auteurs dans leurs murs afin d'en faire profiter les plus jeunes.

Les collaborations avec les services de la ville favorisant ainsi la mise en place de projets partagés et l'implication des jeunes dans la vie citoyenne locale.

Ensemble, elles contribuent à une éducation globale, ouverte et inclusive, en complémentarité avec l'école et les autres acteurs éducatifs du territoire.

##### La Maison des Habitants

Structure partenaire de proximité, d'animation de la vie sociale gérée par la Communauté d'agglomération du Grand Ouest Toulousain Agglomération.

La Maison des habitants, centre social, agréé par la CAF, est :

- Un équipement qui favorise l'initiative des habitants et l'implication de ses adhérents dans une dynamique de développement social.
- Un équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes, des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière portée aux plus fragiles fragilisés.
- Un lieu de rencontres et d'échanges entre générations, un lieu d'animation de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Une équipe d'animation composée de professionnels et de bénévoles engagés dans leurs actions, une gouvernance participative et partagée du projet ainsi que dans des partenariats de territoires.

Des valeurs encrées et reconnues : Rompre l'isolement des habitants, prévenir et réduire les exclusions, renforcer les solidarités entre les personnes sont autant de buts poursuivis pour intégrer dans des projets collectifs les habitants, acteurs et actrices de solutions à imaginer. La Maison des Habitants, prend appui sur trois valeurs fondamentales qui guide son action : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Une équipe de professionnels : Composée de travailleurs sociaux, de professionnels de l'animation et de l'éducation dont les compétences s'articulent autour de l'accompagnement social et éducatif, l'animation de la vie sociale et le développement du lien social.

La Maison Des Habitants (MDH) est un lieu ouvert à tous. Véritable lieu de vie, carrefour intergénérationnel, c'est une structure de proximité, conçue pour et par les habitants.

Espace ressources pour les familles, le soutien de la parentalité, l'accompagnement du bien vieillir, la MD propose une offre globale d'information et d'orientation basée sur le besoin des habitants. Ainsi se créent, tout au long de l'année, des animations et activités intergénérationnelles, ludiques, éducatives, créatrices, culturelles et familiales.

La Maisons des Habitants est un partenaire privilégié elle participe et mets en place des animations globales par et pour les usagers dans la complémentarité des acteurs du territoire.

### **L'Institut Médico Educatif Saint Jean**

L'IME de Plaisance du Touch est un établissement qui accueille les enfants à partir de 6 ans et adolescents en internat ou semi-internat, atteints de handicaps mentaux présentant une déficience intellectuelle liée à des troubles neuropsychiatriques : Troubles de la personnalité, moteurs et sensoriels, et de la communication.

### **Le Foyer de Vie Eole**

Le foyer de vie accueille 38 adultes en situation de handicap ayant suffisamment d'autonomie pour accomplir les actes quotidiens de la vie courante et participer à des activités dans une perspective d'inclusion sociale.

### **EHPAD :**

2 établissements séniors médicalisés : Résidence du Prat et résidence Occitanie.

Ces 2 établissements participent aux différents projets de la ville (fête de la science, conférences à la médiathèque, actions autour des jeux...) Ces partenariats forts avec ces résidences séniors rendent effectif les projets concrets autour de **l'intergénérationnelle**.

### **CCAS :**

Service extérieur au conseil municipal le CCAS est un établissement public doté d'une autonomie administrative présidée par le Maire. En collaborant avec le CCAS, les acteurs éducatifs, développent une synergie qui permet de proposer aux enfants et aux adolescents des initiatives favorisant le lien intergénérationnel tout en consolidant leur sentiment d'appartenance à la commune. A l'instar de l'Auberge Pagnol, les enfants peuvent partager un temps convivial de repas les mercredis avec les aînés. L'implication du CCAS dans le PEdT participe à la construction **d'un parcours éducatif global**, où la solidarité, le vivre ensemble et la participation citoyenne deviennent des **leviers d'inclusion** pour l'ensemble du territoire.

## IV. Synthèse de l'étude du territoire : Atouts et points de vigilance

| Forces   | Faiblesses  |
|--|---|
| <p><b>Offre de service</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre d'accueil large et diversifiée.</li> <li>• <b>Diversité des compétences</b> des équipes permettant la mise en œuvre de projets variés en direction de tous les publics.</li> <li>• Equipements sportifs et culturels riches (médiathèque, ludothèque..)</li> <li>• Accessibilité financière de l'offre péri et extrascolaire (adaptée au QF)</li> <li>• <b>CMJ</b> actif et reconnu et force de proposition</li> <li>• Création <b>d'une Junior Association</b> et soutien de la collectivité pour la mise en œuvre d'un festival d'envergure.</li> <li>• Réalisation d'une cours Oasis dont la démarche a mis au cœur du projet les besoins des enfants.</li> </ul> <p><b>Handicap, Solidarité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Passerelle</b>, partage d'informations entre le scolaire-le péri et extrascolaire via les AESH.</li> <li>• Création d'un poste <b>de référente inclusion</b></li> <li>• Actions partenariales autour de l'autisme / Octobre Rose</li> <li>• Ateliers de sensibilisation à la LSF pérennes</li> </ul> <p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Partenariat développé et pérenne</b> entre les différents acteurs du territoire.</li> <li>• <b>Niveau de collaboration élevé</b> autour de projets aboutis.</li> <li>• <b>Cohérence éducative</b> portée par les axes du Projet éducatif de Territoire et déclinés dans les projets des structures.</li> <li>• <b>Associations*</b> impliquées dans la proposition d'ateliers sportifs et culturels au service du projet de territoire, sur les temps périscolaires.</li> </ul> <p><b>Image :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne image des services petite-enfance/enfance/jeunesse par les utilisateurs du service.</li> <li>• <b>Services repérés</b> en tant qu'offre de garde mais également <b>comme espaces éducatifs</b>.</li> </ul> | <p><b>Communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Manque d'information</b> et de connaissance des structures par les familles.</li> <li>• La <b>communication</b> et la <b>valorisation</b> des projets restent encore parcellaire.</li> </ul> <p><b>Partenariats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des mises en œuvre qui fonctionnent parfois grâce à des bonnes volontés, plus qu'à un engagement de la structure.</li> <li>• Manque parfois de lisibilité des politiques éducatives</li> </ul> <p><b>Handicap :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des professionnels en matière d'accueil des publics extra-ordinaire à renforcer.</li> <li>• Partenariat avec les structures adapté et foyers de vie en perte de vitesse.</li> </ul> |

\*Foot féminin, rugby féminin, tennis de table, gymnastique rythmique, yoga, xi-gong-tai-chi, jeux de lettres, échecs, langue des signes, jeux de société, secourisme et ukulélé.

## Opportunités

### Politiques éducatives :

- Co-écriture du Projet éducatif de Territoire avec l'ensemble des acteurs éducatifs (EN, Associations, Collectivités)
- **Mise en cohérence** des différentes politique éducatives et sociales autour de la CTG
- Alignement de la temporalité entre la **CTG et le PEdT**
- Mise en réseau des acteurs de la Petite Enfance dans le cadre du SPPE.

### Création, réorganisation ou développement de l'offre de service :

- Ouverture d'une **ludothèque**
- **Nouveau projet Jeunesse** permettant de mutualiser les agents du service jeunesse-prévention.
- Plan de déploiement du **Service Public de la Petite Enfance** permettant une meilleure lisibilité de l'offre et une meilleure structuration et articulation des dispositifs.
- Mise en place du **Contrat Local de Santé**
- Reprise du **projet CLAS** par le service jeunesse prévention
- Poursuite du travail engagé dans le cadre de la végétalisation des cours sur l'école Kergomard.

## Menaces

### La situation financière de la commune qui aura un impact fort sur l'orientation du plan pluri annuel d'investissement

#### Politiques éducatives :

- Renouvellement du projet éducatif quelques semaines avant les élections municipales

#### Partenariat :

- Demandes des familles de plus en plus exigeantes.
- Des contraintes temporelles rendent difficiles les temps de concertation.
- Des structurations de services qui rendent difficile la mise en place de projets transversaux.

#### Situation sanitaire :

- La question de la **santé mentale** des jeunes qui inquiète les professionnels.

#### Mobilités :

- Mobilités restreintes pour les jeunes de quartiers excentrés (Ousseau et Ocrelines)

#### Equipement et ressources humaines

- **Turn-over** des équipes d'animation
- Difficulté de recrutement
- Crise des métiers de l'animation

#### Petite enfance

- Les familles privilégient l'accueil collectif à l'accueil individuel entraînant une baisse des demandes auprès des assistantes maternelles.
- Baisse de la natalité qui induit une sous employabilité des assistantes maternelles

---

## DE L'ÉVALUATION A LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX AXES DE TRAVAIL

### RAPPEL PEDT 2022-2025

---

#### I. Les éléments saillants de l'évaluation

Dans le cadre de l'évaluation, plusieurs outils ont été mobilisés afin d'interroger le projet sous plusieurs angles. Tout évaluer relevant du mythe, des choix ont été opérés.

Le focus a été porté pour ce renouvellement de projet cette fois sur la **pertinence des actions** proposées au regard de la déclinaison des objectifs.

(cf évaluation détaillée en Annexe 1).

**Les éléments suivants rappellent la démarche mise en place lors de la mise en œuvre du précédent PEdT. La démarche et les éléments relevés restent non seulement d'actualité mais un socle fort et opérant de la mise en place des actions.**

**Une démarche participative pour définir les objectifs généraux et stratégiques du PEDT.**

L'impulsion politique est primordiale pour enclencher la dynamique des acteurs éducatifs du territoire. Il est du ressort des élus de la collectivité de définir les ambitions et les axes qui fixeront le cap de la **politique éducative**.

Sur le **plan méthodologique**, cela s'est traduit par **l'implication des élus quelle que soit leur délégation** autour de plusieurs temps de travail. Les objectifs poursuivis à l'issue de ces rencontres :

- Avoir une idée précise de ce qu'est un PEdT, quels en sont les **enjeux**.
- Définir les ambitions et les axes éducatifs prioritaires pour la durée du mandat.
- Formaliser ces orientations dans le cadre du projet de territoire afin de permettre aux équipes d'opérationnaliser les intentions éducatives.

Une première réflexion s'est articulée autour de la représentation d'un PEdT. Bien que cela soit de l'ordre du jargon courant des professionnels de l'éducation, le PEdT est bien souvent assigné aux écoles pour bon nombre d'entre eux.

En partant du mot « éducatif », les retours ont été plutôt intéressants et ont laissé percevoir des indications sur des **valeurs éducatives** qui semblent partagées.

Les items relevés sont au cœur des enjeux du PEdT, au service de la co-éducation et de l'éducation partagée pour trouver des objectifs communs tout en respectant les compétences de chacun. L'école est centrale, a son rôle spécifique dans les apprentissages et l'assimilation des connaissances. Pour autant, aujourd'hui, et certainement depuis quelques décennies, les enfants et les jeunes n'apprennent pas seulement durant le temps scolaire. Ils se construisent, développent leur **esprit critique** dans des « **espaces autres** » ce qui amène à penser le territoire comme **un espace apprenant**. Ce modèle éducatif nécessite la **coopération** entre les différents acteurs autour d'une **mutualisation des compétences** dans le cadre **d'un projet partagé**. Ce constat est en lien avec les acteurs de





D'autre part, l'ouverture sur le monde, la découverte de l'autre, mais également la passion et l'engagement sont des items récurrents. Des concepts autour de **valeurs humanistes** à partager, à transmettre entre les générations ou les différentes cultures. De la place de chaque acteur, il sera nécessaire de **croiser les regards** pour permettre une **co-éducation**.

Enfin, un temps d'échange s'est articulé autour des besoins en termes d'éducation.



Nous retrouvons dans ces termes une nouvelle fois un champ lexical autour des **savoirs-être**. Cependant, deux notions s'affrontent sans pour autant être antinomiques : La dualité cadre – liberté. Si ces deux termes pourraient sembler s'opposer, ils se présentent ici en pleine complémentarité. En effet, si l'on parle de liberté d'agir, d'explorer, de critiquer elle ne peut s'exercer que dans un **cadre défini, clair et formalisé** mais aussi

**sécurisant** et parfois **négocié**. Les termes d' « écoute », d' « autonomie » et de « confiance » sont revenus à plusieurs reprises. Si l'on veut que ces termes soient suivis d'actes, il sera nécessaire de se réinterroger sur **la place des enfants et des jeunes** dans le projet lui-même en tant qu'acteur. Bien souvent, les projets sont construits pour les jeunes par les adultes. Aujourd'hui, il faudrait interroger la volonté à donner une place centrale à l'enfant et au jeune dans la **construction de son parcours**.

Ces échanges riches ont permis de définir les défis éducatifs à relever :

- Le PEdT, levier pour développer le pouvoir d'agir et le plaisir de faire
- Le PEdT, soutien à la parentalité
- Le PEdT, acteur du vivre ensemble

Après trois années de déploiement de ces axes et de l'opérationnalisation qui en résulte, force est de constater que :

- La temporalité pour l'appropriation de ces axes est une donnée essentielle. En effet, les équipes ont besoin d'un temps nécessaire à l'appropriation de ces axes afin de les prendre en compte dans leur projet de structure. Ce temps est plus restreint dès lors qu'ils ont été associés au projet.
- Ces axes ainsi définis constituent un cadre de travail suffisamment clair et large, permettant aux équipes une certaine marge de liberté pour lier les attentes de leur public, leur créativité et leur compétence, et ainsi proposer des actions qui ont du sens et une portée éducative de qualité.
- Une certaine stabilité dans les orientations politiques et la mise en œuvre des axes permet une appropriation adaptée au rythme de chaque acteur confronté parfois à une mobilité et un turn-over de leurs membres.

A la lumière de ces constats, deux axes de travail complémentaires seront à intégrer dans les axes déjà en place :

**La place des filles** dans l'ensemble des espaces éducatifs, culturels et sportifs, en garantissant une véritable égalité d'accès aux activités et aux lieux de socialisation. Cet engagement s'inscrit dans la volonté **de lutter activement contre les stéréotypes de genre** qui, dès le plus jeune âge, peuvent limiter les choix, les aspirations et la confiance en soi. Le nouveau projet encouragera la mise en œuvre d'actions concrètes favorisant **la mixité et la coopération**, en veillant à ce que filles et garçons puissent partager les mêmes espaces, expérimenter les mêmes activités et développer des compétences variées, sans cloisonnement lié au genre.

Les équipes éducatives et les partenaires seront accompagnés pour **repérer et déconstruire les représentations** et attitudes discriminantes, qu'elles soient explicites ou implicites, et pour promouvoir un climat de respect mutuel. La sensibilisation au **respect de l'autre**, à **l'égalité** et à la diversité constituera un fil conducteur dans les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, afin que chaque enfant, fille ou garçon, trouve sa place, **affirme son potentiel** et participe pleinement à la vie collective.

D'autre part la place **des pratiques éducatives en nature**, les activités physiques, et de l'école du dehors, dans une logique à la fois éducative, préventive et citoyenne. L'objectif est d'offrir aux enfants des occasions régulières de bouger, de découvrir leur environnement et de développer une relation sensible et responsable à la nature. Ces activités en extérieur favorisent la santé et le bien-être, renforcent la motricité et la confiance en soi, tout en stimulant la curiosité et l'envie d'apprendre autrement. Elles permettent également de **valoriser les ressources locales** (parcs, aires de jeu, lac, rivières, jardins, équipements sportifs de proximité) et **d'ancrer les enfants dans leur territoire**. L'école du dehors et les **pratiques éducatives en nature** s'inscrivent ainsi dans une démarche de pédagogie active, favorisant la coopération, l'autonomie, l'observation et le respect de l'environnement. En multipliant les occasions de sortir des murs, le nouveau projet éducatif contribuera à répondre aux besoins fondamentaux des enfants – besoin de mouvement, d'exploration, de socialisation – tout en soutenant les ambitions de santé publique et de transition écologique portées par les politiques locales.

Ces deux axes constituent le fil conducteur des actions qui seront mises en œuvre par les acteurs éducatifs.

**LES AXES POLITIQUES : 3 objectifs généraux déclinés en 9 objectifs stratégiques intégrant de manière transversale les 2 derniers axes**

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune en développant le pouvoir d'agir et le plaisir de faire

- 1- Sensibiliser et développer l'accès à la culture
- 2- Inciter à la pratique physique et au bien être
- 3- Créer les conditions et les espaces favorables à l'accueil des enfants et des jeunes

Reconnaître, soutenir et valoriser le rôle éducatif des parents

- 4- Rassembler les générations autour d'action conviviales
- 5- Sensibiliser, informer et impliquer les familles autour des préoccupations des jeunes

Construire un territoire inclusif et permettre aux jeunes de devenir des citoyens acteur du vivre ensemble.

- 6- Sensibiliser au respect de l'environnement pour transmettre un monde plus vertueux
- 7- Promouvoir le principe de laïcité.
- 8- Permettre et impulser l'engagement citoyen des enfants et des jeunes.
- 9- Respecter les diversités et se nourrir de la richesse des différences.

---

## L'OPERATIONNALISATION DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

---

### I. Une démarche implicative

Les grandes lignes de la politique éducative ainsi posées, l'opérationnalisation par l'ensemble des acteurs éducatifs est co-écrite. L'enjeu étant une appropriation des orientations politiques mais également permettre une marge de manœuvre des équipes de terrain.

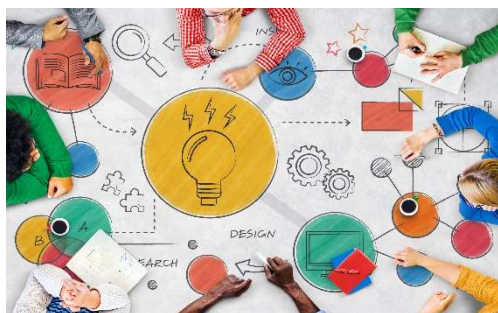
IL est intéressant de reprendre les propos de Lascoumes & Le Galès (2005) selon lesquels un instrument (le projet politique) est « *indissociable des agents qui en déploient les usages, le font évoluer et composent à partir de lui des communautés de spécialistes* ». On remarque bien que les acteurs éducatifs ont pour mission de s'approprier le dispositif et ainsi le transformer en fonction des propriétés du terrain et de leurs compétences. En fonction des objectifs politiques, les acteurs disposent d'une certaine liberté nécessaire pour agir. En effet, plus la commande politique est ouverte, et c'est le cas ici au regard des objectifs cités plus haut, plus elle offre la liberté d'action aux acteurs.

Un des enjeux de ce nouveau PEDT devra permettre à chacun **de prendre sa place dans la Galaxie des acteurs éducatifs**. La recherche de complémentarités sera essentielle.

### II. La co-écriture du projet-RAPPEL

La concertation et la co-écriture du projet s'est déroulée entre avril et juin 2022 sur le territoire. Par objectif stratégique, plusieurs groupes de travail ont pu échanger au regard de leurs missions et de leurs publics sur la déclinaison de la commande politique sur leur structure.

Différents temps de rencontre ont eu plusieurs effets : tout d'abord celui de se connaître. En effet, 4 années se sont écoulées depuis l'écriture du précédent projet, avec une crise sanitaire dont on connaît



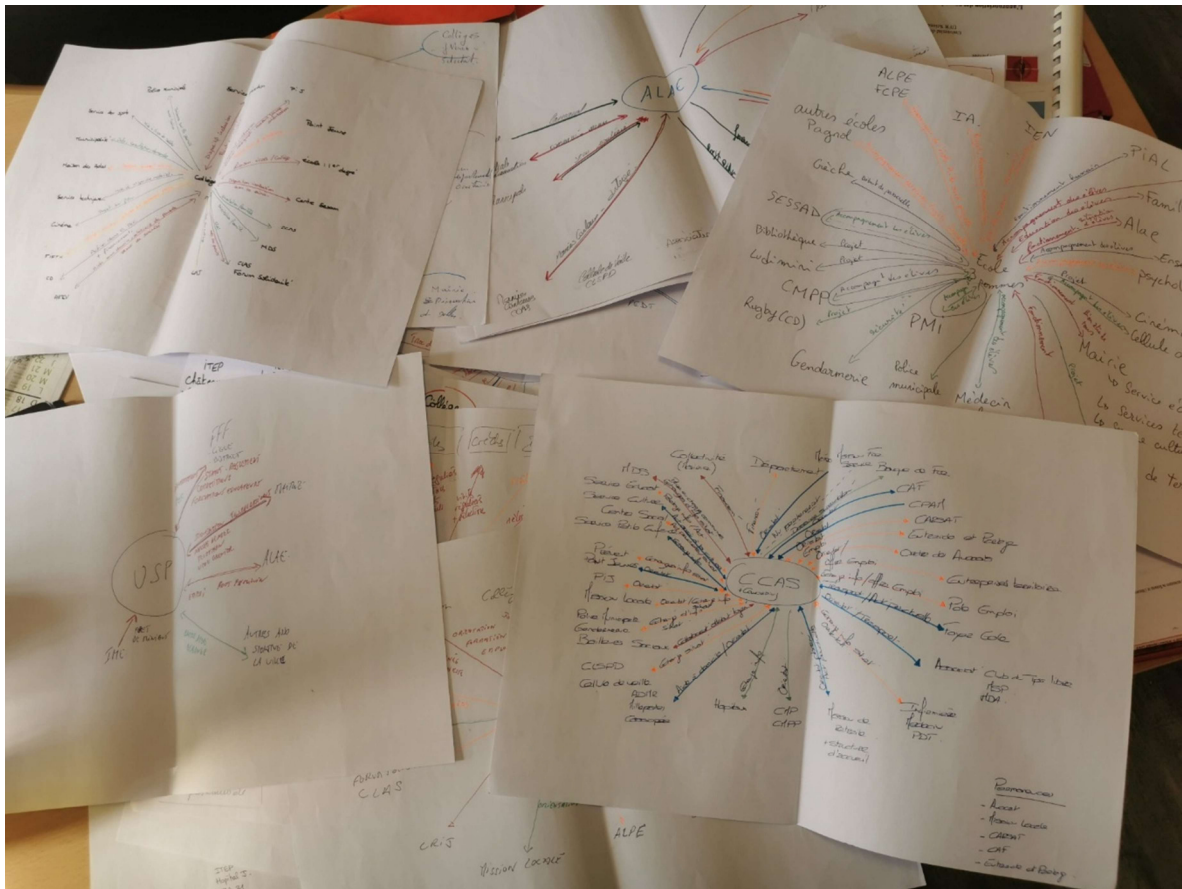
la mise en péril des espaces de rencontre. Les réflexions de groupe ont permis aussi d'échanger sur les actions portées par les différentes structures, au-delà de la connaissance précieuse des mises en œuvre des uns et des autres, ces apports ont été des leviers pour initier des partenariats nouveaux. Enfin, les différents professionnels ont pu se réunir autour d'un projet commun, et envisager des perspectives concrètes au plus près de besoins identifiés.



Les classes 2 et 3 mettent en avant **le partenariat**, le fait de travailler ensemble (avec les parents, pour les enfants, avec les structures et les services), trouver un accord, **le PEDT comme outil qui permet tout cela**.

Les classes 4 et 5 se situe plutôt au niveau **du terrain** et sur le registre **de la mise en œuvre**, de l'**opérationnalité** (mettre en place des actions), de l'**engagement** (avoir envie, faire des choses) et de l'**implication** (impliquer) »

Ces derniers éléments d'analyse seront intéressants à approfondir, mais de prime abord ils reflètent la volonté donnée au projet : Un cadre fédérateur, même si parfois il peut être contraignant, un levier pour dynamiser le partenariat et enfin un outil de terrain opérationnel.

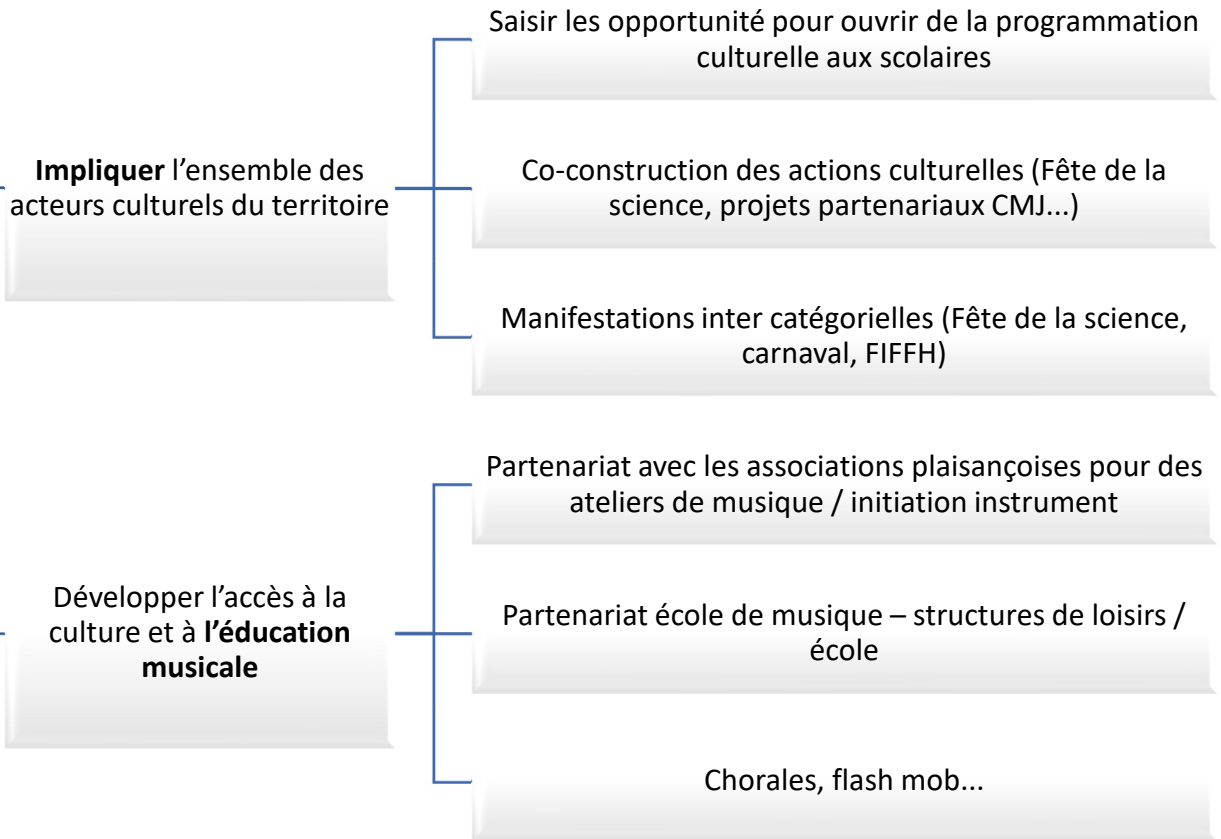


## IV. Déclinaison des objectifs stratégiques

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune en développant le pouvoir d'agir et le plaisir de faire

- 1- **Sensibiliser et développer l'accès à la culture**
- 2- Inciter à la pratique physique et au bien être
- 3- Créer les conditions et les espaces favorables à l'accueil des enfants et des jeunes

### 1-Sensibiliser et développer l'accès à la culture



#### Résultats attendus

| Objectif opérationnel                                      | Efficacité<br><i>Ce sera efficace si...</i>   | Efficiene<br><i>Ce sera efficient si..</i>                              | Effectivité - Impact  |
|--|---|---|---|
| Impliquer l'ensemble des acteurs culturels du territoire   | Les ressources du territoire proposent des temps d'initiation, de représentation auprès des enfants et des jeunes | Les ressources humaines sont déployées pour élargir l'offre culturelle. | Elargir l'offre culturelle auprès du plus grand nombre.                       |
| Développer l'accès à la culture et à l'éducation musicale. | Ateliers variés tout au long de l'année auprès de tous les publics.   | Les actions sont pérennes.<br>Les projets sont co-construits            | Elargir les horizons culturels pour tous<br>Découverte instrumentale précoce. |

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune en développant le pouvoir d'agir et le plaisir de faire

- 1- Sensibiliser et développer l'accès à la culture
- **2- Inciter à la pratique physique et au bien être**
- 3- Créer les conditions et les espaces favorables à l'accueil des enfants et des jeunes

2-Inciter à la pratique physique et au bien être.

Encourager la pratique régulière d'activité physique et sensibiliser aux activités de plein air

Développer les clubs nature

Activités en extérieur : - aménagement de zones d'activités dans les cours de récréation

Animations sportives sur les temps périscolaires et extrascolaires

Participation des structures aux événements de la ville : Journée Sport Aventure, cross des écoles

Favoriser le contact avec la nature et la sensibilisation à l'environnement

Actions de sensibilisation autour de l'hygiène de vie

Ateliers de relaxation, Xi Qong, Tai chi, yoga...

Planifier des temps de pause dans le temps de l'enfant

Rendre le sport accessible à tous

Améliorer la communication autour de l'aide financière proposée par la municipalité pour s'inscrire auprès d'une association sportive.

Pérenniser la mobilisation du tissu associatif pour l'intervention dans le cadre des ateliers périscolaires

Dispositif Pass sport à développer

## Résultats attendus :

| <b>Objectif opérationnel</b>  | <b>Efficacité</b><br><i>Ce sera efficace si...</i>  | <b>Effizienz</b><br><i>Ce sera efficient si..</i>  | <b>Effectivité - Impact</b>   |
|---|---|--|---|
| Encourager la pratique régulière d'activité physique et de plein air        | Pratique quotidienne<br>Des créneaux d'activité physique quotidienne sur le temps scolaire, péri et extrascolaire                                     | Pratique régulière et dans le temps<br>Activités adaptées aux besoins et aux âges.<br>Encadrement de qualité.        | Développement des aptitudes physiques<br>Ressentir du plaisir après l'effort<br>Capacité à gérer un effort continu et/ou intensif |
| Favoriser le contact avec la nature et la sensibilisation à l'environnement | Actions de sensibilisation à l'hygiène de vie (alimentation, utilisation des écrans, sommeil, thérapies)<br>Ateliers de relaxation, yoga, sophrologie | Ateliers participatifs et réguliers<br>Qualité des intervenants<br>Réinvestissement des équipes sur chaque structure | Les connaissances acquises permettent d'apporter une meilleure connaissance de soi, plus de sérénité et de bien-être.             |
| Rendre le sport accessible à tous   | Interventions des associations dans les structures éducatives   | Tous les enfants scolarisés ont un habitus de pratique physique  | La pratique devient un réflexe au quotidien.<br>Une attention particulière est portée lors des déplacements.                      |

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune en développant le pouvoir d'agir et le plaisir de faire

- 1- Sensibiliser et développer l'accès à la culture
- 2- Inciter à la pratique physique et au bien être
- **3- Créer les conditions et les espaces favorables à l'accueil des enfants et des jeunes**

**3-Créer les conditions et les espaces favorables à l'accueil des enfants et des jeunes**

Garantir un aménagement de l'espace adapté en fonction **des besoins** de l'enfant

Aménagement des cours d'écoles, afin qu'ils ne soient pas des lieux de discrimination genrée.

Mutualisation de matériel

Poursuivre et développer un travail sur la **qualité de l'accueil** de l'enfant et de sa famille

Formation agents, professionnels

Projet d'accueil de chaque équipe

Développer ou créer des **passerelles**

Projet intergénérationnel (Mamies conteuses, cartes de vœux, lien avec les maisons de retraite...)

Projet crèches-écoles maternelles/ GS- CP / écoles-collège/ Centre de loisirs -service jeunesse

Projets communs école-ALAE- jeunesse prévention -college

**Résultats attendus :**

| <b>Objectifs opérationnels</b>  | <b>Efficacité</b><br><i>Ce sera efficace si...</i>                                      | <b>Efficiene</b><br><i>Ce sera efficient si..</i>                | <b>Effectivité - Impact</b>   |
|---|---|--|---|
| Garantir un aménagement de l'espace adapté en fonction des <b>besoins de l'enfant</b>               | Le personnel est formé et les connaissances sont réinvesties sur le terrain             | Du budget est alloué<br>L'équipe adhère<br>Formations régulières | Mise en place d'un projet cohérent avec des connaissances et une réflexion professionnelle collégiale |
| Poursuivre et développer un travail sur la <b>qualité de l'accueil</b> de l'enfant et de sa famille | Les équipes sont disponibles et en nombre suffisant                                     | Adhésion de toute l'équipe au projet                             | Fluidité et sérénité du climat entre les équipes et les familles                                      |
| Développer ou créer les <b>passerelles</b>  | Les passerelles sont effectives entre les différents niveaux et différentes structures. | Les projets sont co-construits entre partenaires.                | Connaissance des différentes structures. Fluidité dans la continuité des parcours.                    |

Reconnaître, soutenir et valoriser le rôle éducatif des parents

- 4- Rassembler les générations autour d'actions conviviales
- 5- Sensibiliser, informer et impliquer les familles autour des préoccupations des jeunes

4-Rassembler les générations autour d'actions conviviales

Identifier et créer des espaces et actions afin de faciliter les rencontres

- Actions autour du jeu hors les murs
- Implication des habitants dans la construction des projets/actions
- Temps conviviaux avec les parents dans les structures

Favoriser la transmission et le partage de savoirs autour de thème rassemblant les différentes générations

- Utilisation des relais citoyens pour des ateliers intergénérationnels (numérique, astuces cuisine, couture...)
- Ouverture des lieux à l'intérogénérationnel. Ex : ALAE, Ludimini, Maison de retraite, débats intergénérationnels avec le CMJ...
- Concert-Chorale enfants grands-parents dans les écoles

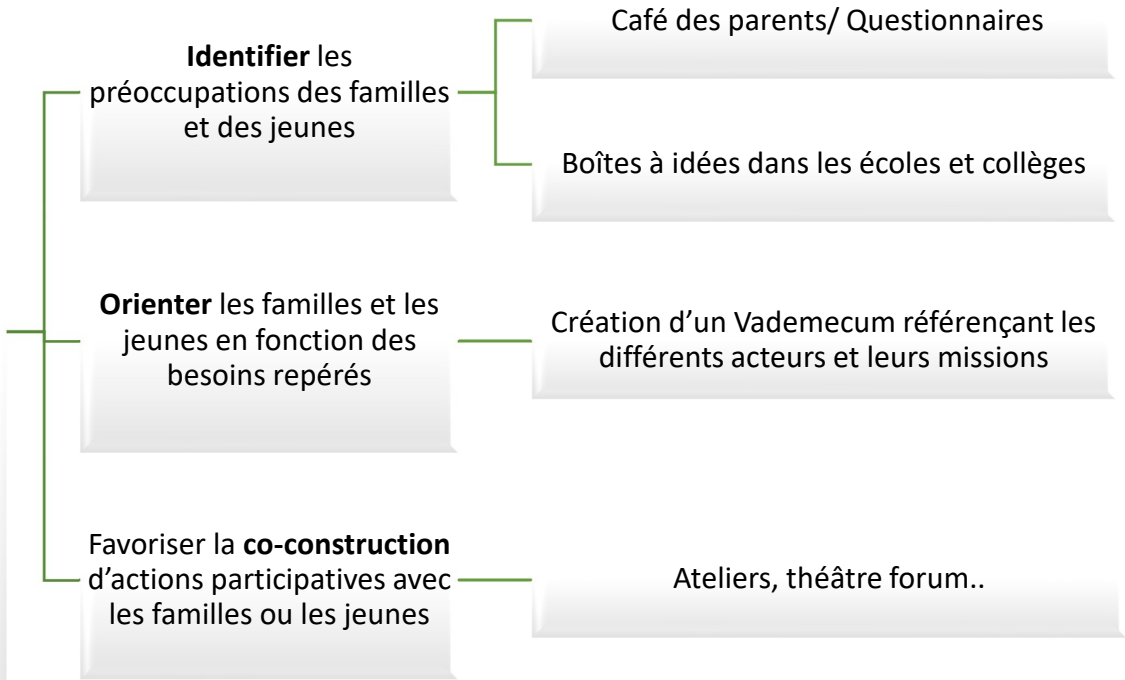
Résultats attendus :

| Objectif opérationnel   | Efficacité<br><i>Ce sera efficace si...</i>                                | Efficiences<br><i>Ce sera efficient si..</i>   | Effectivité - Impact   |
|---|--|--|--|
| Identifier et créer des espaces et actions afin de faciliter les rencontres et les liens intergénérationnels            | Identification précise et pertinente des lieux pauvres en échanges de vie. | Communication et récurrence des actions pour amorcer et maintenir le lien                                | Rupture de l'isolement, nombre de mise en relation, évolution des préjugés |
| Faciliter et favoriser la transmission et le partage de savoirs autour de thème rassemblant les différentes générations | Les compétences et les besoins de chacun sont identifiés.                  | Collaboration efficiente si transmission dans les 2 sens : Des plus jeunes vers les aînés et inversement | Amélioration du lien social  |

Reconnaître, soutenir et valoriser le rôle éducatif des parents

- 4- Rassembler les générations autour d'action conviviales
- **5- Sensibiliser, informer et impliquer les familles autour des préoccupations des jeunes**

**5-Sensibiliser, informer et impliquer les familles autour des préoccupations des jeunes**



**Résultats attendus**

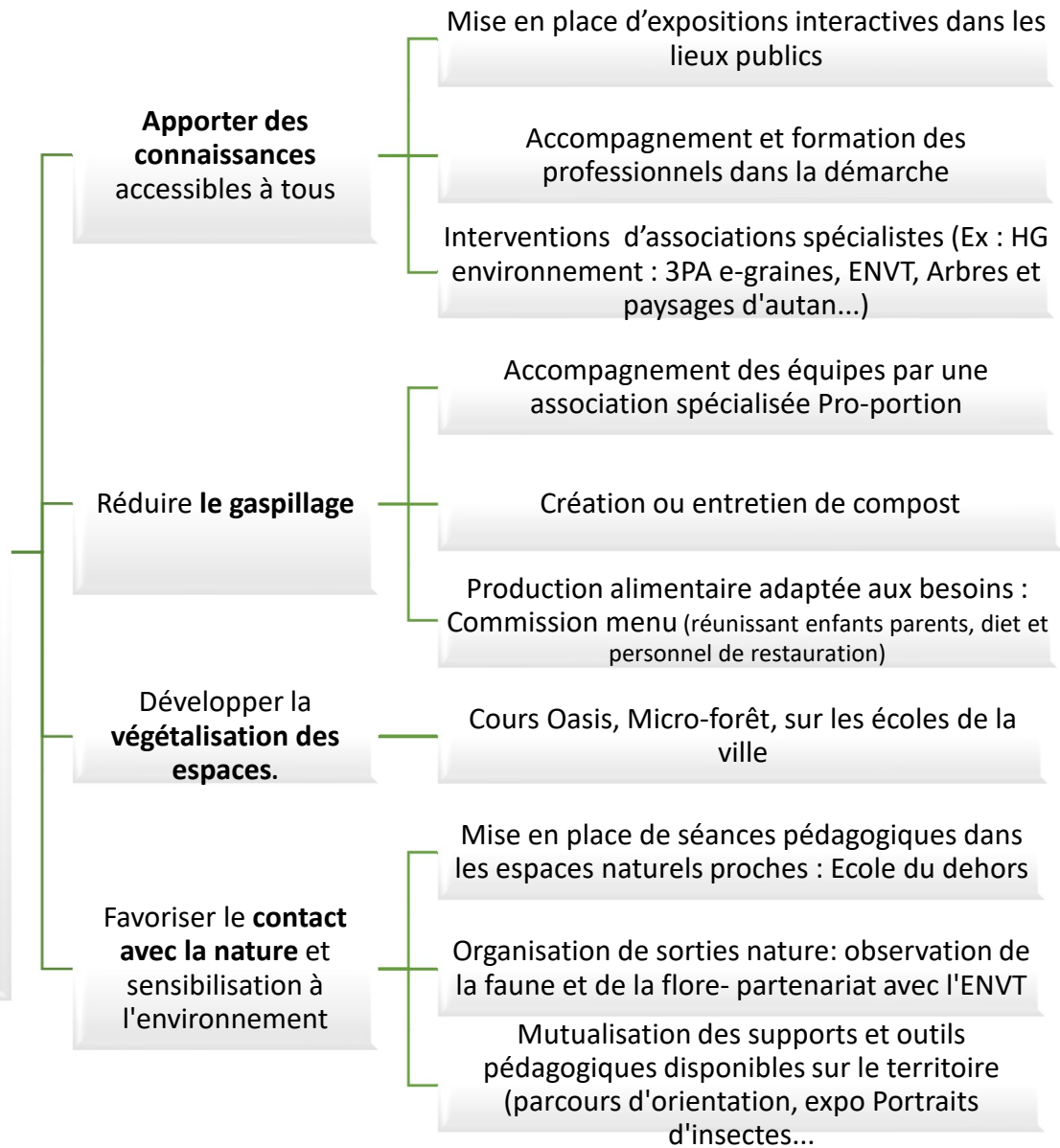
| Objectif opérationnel  | Efficacité<br><i>Ce sera efficace si...</i>   | Effizienz<br><i>Ce sera efficient si..</i>   | Effectivité - Impact  |
|--|---|--|---|
| Identifier les préoccupations des familles et des jeunes                                     | Des temps, des espaces ou des supports adaptés ont été proposés aux familles et aux jeunes. Une réponse a été apportée  | Les professionnels sont formés, des temps spécifiques sont prévus pour ce recueil. | <b>Cohérence</b> entre les besoins de familles et des jeunes et les actions proposées.  |
| <b>Orienter</b> les familles et les jeunes en fonction des besoins repérés                   | Les professionnels ont la connaissance des ressources sur le territoire   | Un Vademecum du qui fait quoi est en place et actualisé                            | <b>Réactivité</b> pour la prise en compte des besoins des familles et des jeunes.<br><b>Interconnaissance</b> des acteurs du territoire permettant un relai efficace. |
| Favoriser la <b>co-construction</b> d'actions participatives avec les familles ou les jeunes | Le projet ou l'action est co-porté par les familles et les jeunes, ou sont partie prenante dans le groupe de travail.<br>Les contenus sont pensés pour permettre la participation des publics cibles. | L'intérêt collectif sert l'intérêt individuel ou de la structure.                  | Croisement des regards, réponse plurielle apportée.   |

Construire un territoire inclusif et permettre aux jeunes de devenir des citoyens acteur du vivre ensemble.

• **6- Sensibiliser au respect de l'environnement pour transmettre un monde plus vertueux**

- 7- Promouvoir le principe de laïcité.
- 8- Permettre et impulser l'engagement citoyen des enfants et des jeunes.
- 9- Respecter les diversités et se nourrir de la richesse des différences.

**6-Sensibiliser au respect de l'environnement pour transmettre un monde plus vertueux**



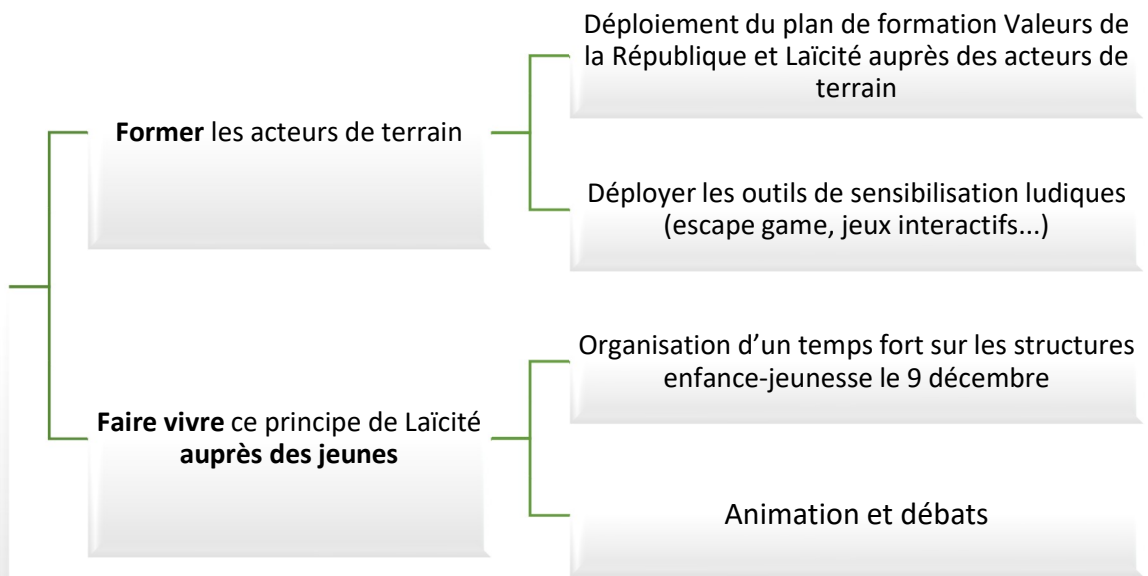
## Résultats attendus :

| Objectifs stratégiques   | Efficacité<br><i>Ce sera efficace si...</i>   | Efficience<br><i>Ce sera efficient si..</i>   | Effectivité - Impact   |
|--|---|---|--|
| Porter des connaissances accessibles à tous                              | Des actions d'information et de sensibilisation sont proposées dans les différentes structures scolaires et extrascolaires et adaptées au public ciblé. | Ces temps sont mutualisés et servent les différents publics   | Engagement des enfants, des jeunes et adultes autour d'une culture commune. Eveil des consciences.                                   |
| Réduire le gaspillage  | Des actions coordonnées sont mises en mises dans les établissements.  | Des outils de mesure sont mis en place. Leurs utilisations sont aisées par les professionnels.                                  | Mise en réseau, lisibilité de l'offre éducative en matière de sensibilisation au développement durable.                              |
| Développer la végétalisation des espaces                                 | De nouveaux espaces verts sont créés et entretenus.   | Ces créations sont adaptées aux besoins : augmentation des îlots de fraîcheurs, et favorisent de nouveaux usages (école dehors) | Amélioration du cadre de vie, sensibilisation générale, lutte contre les effets du réchauffement climatique.                         |
| Favoriser le contact avec la nature et sensibilisation à l'environnement | Cette thématique mobilise les différents partenaires autour d'une même action   | Les objectifs communs servent les objectifs individuels. Les pratiques sont connues par tous les partenaires                    | Chaque acteur se nourrit des compétences de l'autre. Lisibilité de l'offre pour les habitants. Rassemblement fédérateur et convivial |

Construire un territoire inclusif et permettre aux jeunes de devenir des citoyens acteur du vivre ensemble.

- 6- Sensibiliser au respect de l'environnement pour transmettre un monde plus vertueux
- **7- Promouvoir le principe de laïcité.**
- 8- Permettre et impulser l'engagement citoyen des enfants et des jeunes.
- 9- Respecter les diversités et se nourrir de la richesse des différences.

## 7-Promouvoir le principe de laïcité



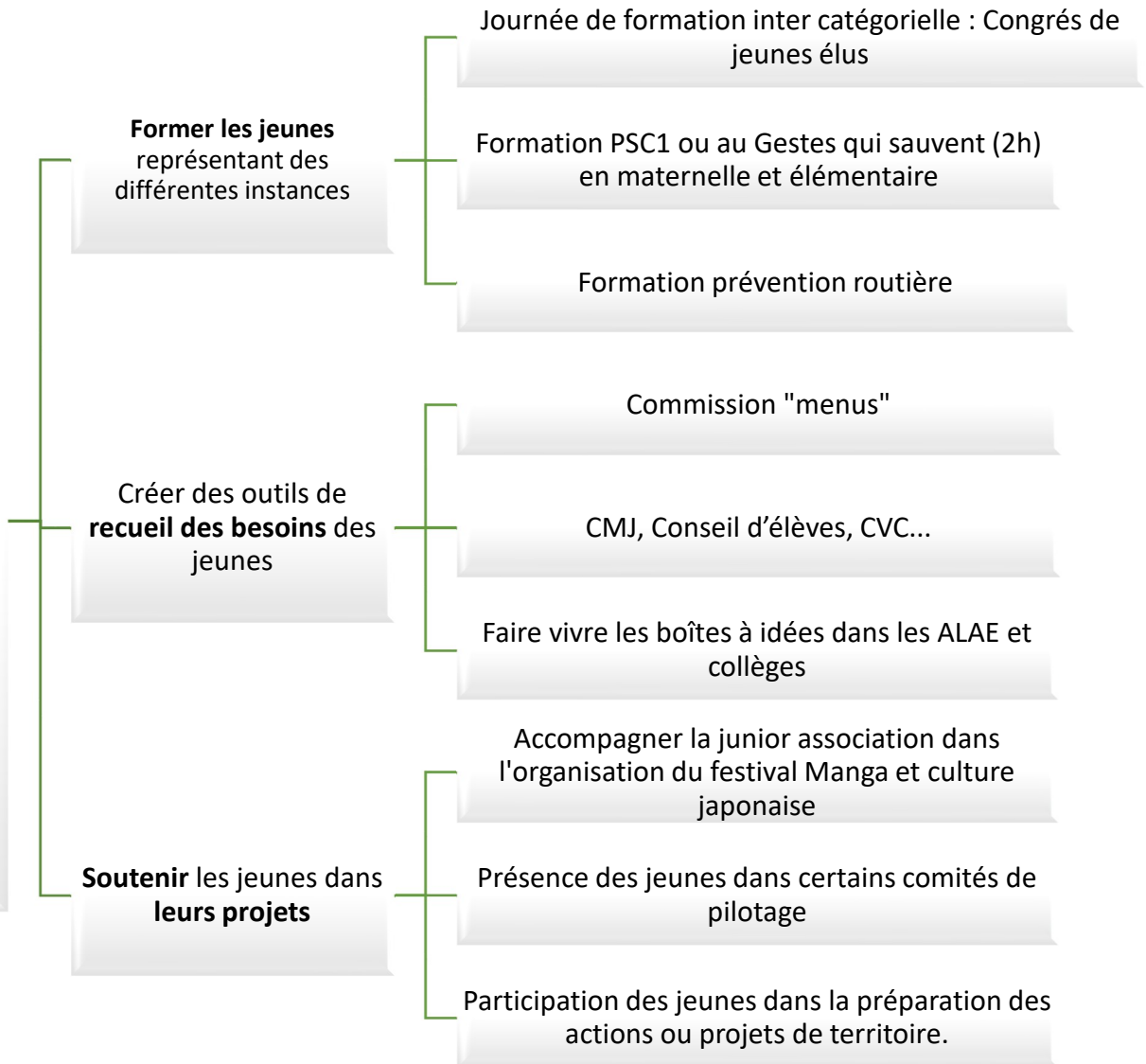
### Résultats attendus :

| Objectif opérationnel                                       | Efficacité<br><i>Ce sera efficace si...</i>  | Efficiences<br><i>Ce sera efficient si..</i>  | Effectivité - Impact  |
|---|--|---|---|
| <b>Former les acteurs de terrain</b>                        | Au moins une formation est proposée sur le territoire en 2026. Les acteurs ciblés sont présents à la formation<br><b>Les connaissances sont réinvesties</b> sur le terrain | La continuité de service est assurée sur la structure<br>Les agents sont libérés de leurs contraintes quotidiennes pour participer à la formation | Les connaissances acquises permettent d'apporter une réponse claire aux usagers.<br>Le discours porté est harmonisé.<br>Diminution des tensions sur ces questions |
| <b>Faire vivre ce principe de Laïcité auprès des jeunes</b> | Des actions sont mises en place en direction de l'enfance et de la jeunesse la semaine du 9 décembre. Les projets sont <b>co-construits</b> avec les jeunes.               | Le <b>discours et les pratiques</b> sont <b>harmonisés.</b>   | Le <b>climat est apaisé</b> sur cette question.<br>Meilleure connaissance permettant de faire évoluer les pratiques en s'écartant des préjugés.                   |

Construire un territoire inclusif et permettre aux jeunes de devenir des citoyens acteur du vivre ensemble.

- 6- Sensibiliser au respect de l'environnement pour transmettre un monde plus vertueux
- 7- Promouvoir le principe de laïcité.
- **8- Permettre et impulser l'engagement citoyen des enfants et des jeunes.**
- 9- Respecter les diversités et se nourrir de la richesse des différences.

# 8-Permettre l'engagement des citoyens et des jeunes



## Résultats attendus :

| Objectif opérationnel   | Efficacité<br><i>Ce sera efficace si...</i>  | Efficience<br><i>Ce sera efficient si..</i>   | Effectivité - Impact  |
|---|--|---|---|
| <b>Former les jeunes</b> représentant des différentes instances (CMJ, Délégués, Ambassadeurs...) autour de thématiques transversales :<br>Laïcité – Environnement – Diversités... | Un temps de formation est mis en place<br>La préparation de ce temps de travail est commune  | Le projet est co-construit<br>L'action est reconduite   | Montée en compétence des jeunes.<br>Rassembler autour de valeurs communes<br>Prises d'initiatives de la part des jeunes formés lors des débats, projets...                                |
| <b>Créer des outils de recueil des besoins</b> des jeunes   | Construction et réalisation d'un outil commun  | La boîte est identifiée par les jeunes et les acteurs éducatifs<br>L'outil permet d'interroger les jeunes lors de manifestations. | Prise en compte de la parole des jeunes<br>Être au plus près des besoins du terrain et des envies de jeunes   |
| <b>Soutenir les jeunes</b> dans leurs projets   | Les jeunes sont reconnus dans leur démarche, leur demande sont accueillis avec bienveillance. Ils sont invités et associés aux débats publics, aux réunions de concertation ou d'actions qui sont destinés aux jeunes. | Les acteurs éducatifs sont les relais d'information et relais de leur demandes auprès des élus, des techniciens ou des familles.  | Les jeunes sont considérés par les adultes comme faisant partie du débat public.<br>L'expertise d'usage des jeunes est reconnue et prise en compte dans les débats ou prises de décision. |

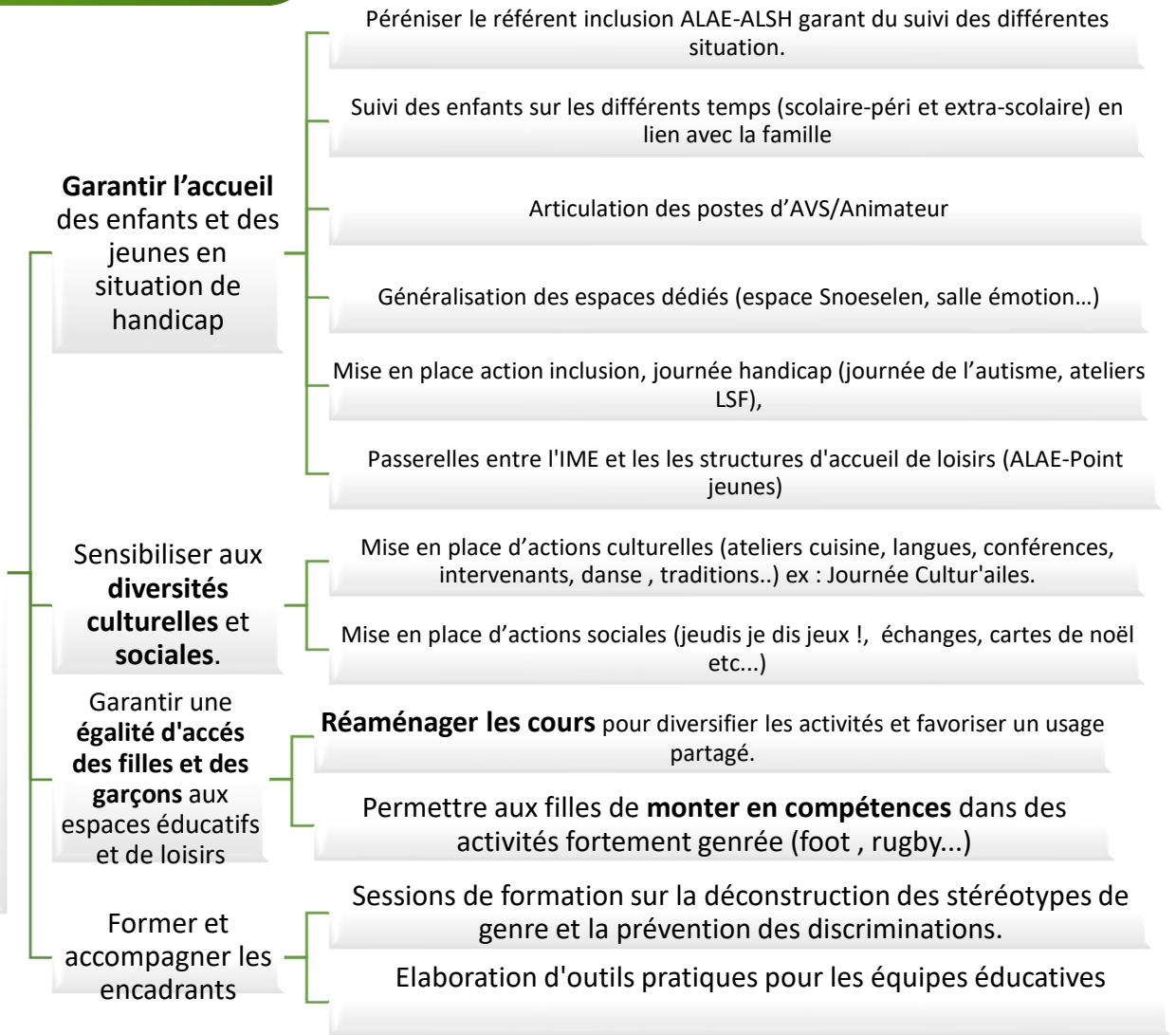




**Construire un territoire inclusif et permettre aux jeunes de devenir des citoyens acteur du vivre ensemble.**

- 6- Sensibiliser au respect de l'environnement pour transmettre un monde plus vertueux
- 7- Promouvoir le principe de laïcité.
- 8- Permettre et impulser l'engagement citoyen des enfants et des jeunes.
- **9- Respecter les diversités et se nourrir de la richesse des différences.**

**9-Respecter les diversités et se nourrir de la richesse des différences**



**Résultats attendus :**

| Objectif opérationnel  | Efficacité<br><i>Ce sera efficace si...</i>   | Effizienz<br><i>Ce sera efficient si..</i>  | Effectivité - Impact  |
|--|---|---|---|
| <b>Garantir l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap</b> | Un accueil individualisé est mis en place dans chaque structure. Les familles sont impliquées à l'origine de la mise en place du suivi. | La communication entre les différents acteurs est lisible. Le référent coordonne les différentes étapes du projet | Politique inclusive. Apport de solution aux acteurs de terrains. Amélioration du climat dans les structures. Réponse bienveillante envers les familles. |



|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|   |   |  |  |
| <b>Sensibiliser aux diversités culturelles et sociales.</b>                                       | On traite la culture par différentes entrées.<br>L'offre est adaptée à tous les publics | Les parents sont partie prenante.<br>La posture professionnelle est adaptée<br>La pratique est collective. | Connaissance de l'autre, de sa culture permettant une meilleure compréhension.<br>Sortir des préjugés. |
| <b>Garantir une égalité d'accès des filles et des garçons aux espaces éducatifs et de loisirs</b> | Aménagements réalisés en tenant compte des questions de genre.                          | Les occupations des espaces tendent vers une mixité.   | Amélioration du climat dans les structures.<br>Baisse des conflits                                     |
| <b>Former et accompagner les encadrants</b>   | Formations mise en place.   | Pertinence des outils réinvestissables dans les pratiques professionnelles                                 | Prise de conscience des acteurs éducatifs. Sortir des préjugés par une meilleure compréhension.        |

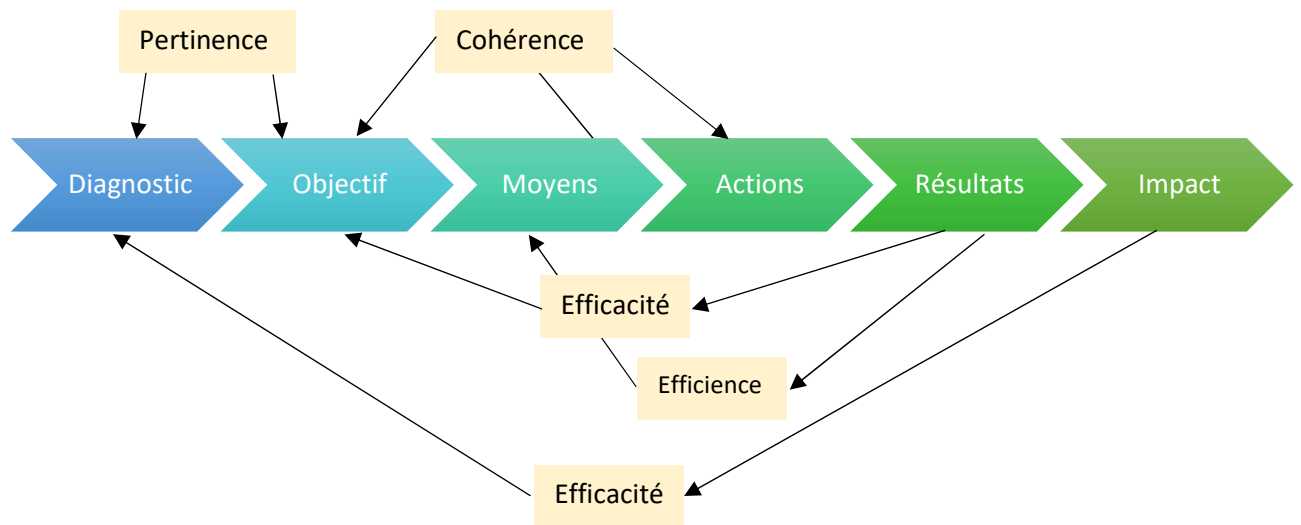
## IV L'évaluation

Composante incontournable de toute procédure, l'évaluation permet de définir en amont les modalités de validation, de mesurer les écarts entre l'objectif et les résultats attendus entre l'avant et le maintenant.

L'évaluation constitue un projet à part entière qui sera piloté par les membres du comité technique.

Pour cela, il est nécessaire de faire des choix car tout évaluer relève du mythe. La réflexion préalable a permis de fixer des objectifs opérationnels clairs et de les partager. Ils sont les bases sur lesquelles repose l'évaluation tout au long de la vie du projet.

Des indicateurs d'efficacité, d'efficience, et d'impact seront identifiés. L'évaluation, au même titre que l'ensemble du projet, sera partagée par l'ensemble des acteurs. Les modalités seront définies en comité technique et anticipé.



## LES ARTICULATIONS AVEC LES DIFFERENTS DISPOSITIFS

La recherche d'articulation et de cohérence ou complémentarité éducative n'a de sens que si tous les professionnels et bénévoles sont en mesure de mieux maîtriser leur propre projet pour en faire partager à la fois les spécificités et les convergences.

Il s'agit de réfléchir à la question du territoire le plus pertinent pour penser le projet ou l'action en question et ainsi éviter l'effet mille-feuilles d'action qui diminue l'impact de l'action. Dès lors que l'on associe l'ensemble des acteurs dans une logique de convergence la force de frappe est décuplée et l'on peut parler de continuité éducative.

### I. La Convention Territoriale Globale

La CTG de l'agglomération Grand Ouest Toulousain Agglomération, désormais Grand Ouest Toulousain a été signée à l'échelle de l'intercommunalité pour la période 2024-2028

Un diagnostic partagé a permis d'associer les forces vives du territoire et de définir des axes d'intervention à l'échelle de la commune.

Ces priorisations ont permis d'assurer une cohérence entre les 2 démarches.

Les actions prioritaires dans le cadre de la CTG sont prises en compte pour tout ou partie dans le cadre du PEdT.

Organiser la gouvernance :  
Elargir le pilotage  
coopératif et impliquer  
tous les publics

- Structurer la gouvernance à l'échelle des techniciens, élus et partenaires.
- Impliquer les habitants dans une démarche de démocratie participative.

Répondre aux  
problématiques sociales  
du territoire

- Accompagner les situations de vulnérabilités.
- Améliorer l'accès aux droits et lutter contre le non recours
- Participer à la prise en charge des situations liées à la santé mentale

Repenser l'offre de service  
au regard des parcours des  
habitants et de leurs  
besoins

- Faciliter l'orientation des publics et les passerelles entre les structures.
- Impulser la transversalité dans la mise en oeuvre des projets culturels.
- S'appuyer sur le Projet éducatif pour proposer un parcours cohérent de la petite enfance à la jeunesse (0-25 ans)

## II. Le plan mercredi

« Le plan mercredi crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Il leur permet de proposer des activités de qualité le mercredi.

Le label « Plan mercredi » ouvre une nouvelle étape dans l'offre périscolaire en garantissant aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

Le plan mercredi fédère tous les acteurs. Associations et établissements culturels, associations sportives, sites naturels vont joindre leurs énergies pour proposer aux enfants une offre riche et diversifiée. Sport culture, nature, activités manuelles et numériques contribueront à leur épanouissement. »

*Jean Michel Blanquer*

*Ministre de l'éducation Nationale 2017-2022.*

### a. Le fonctionnement des Accueils de loisirs

Sur inscription, les enfants sont accueillis sur leur école dès la fin des classes tous les mercredis à partir de 12h et jusqu'à 18h30. Afin de garantir des projets de qualité, les parents sont invités à récupérer leurs enfants aux horaires suivants : soit avant 14h soit après 16h30. Ce fonctionnement permet de garantir des activités de qualité et de respecter au mieux le rythme de l'enfant.

### b. Les objectifs généraux des projets pédagogiques des accueils de loisirs

#### ○ **Permettre à l'enfant de trouver sa place dans son environnement**

Toutes les actions menées au sein des ALAE ont pour but de faire grandir l'enfant aussi bien en tant qu'individu qu'en tant que futur citoyen acteur du vivre ensemble.

#### ○ **Garantir la co-éducation**

Pouvoir apporter aux enfants un cadre sécurisant, basé sur une posture partagée, complémentaire et mise en œuvre par chaque membre de l'équipe. Permettre à chaque acteur éducatif, les parents en premier lieu, de prendre sa place dans le respect de leur rôle, de leur mission et de leur compétence.

#### ○ **Développer la curiosité sur le monde qui nous entoure**

La curiosité de l'enfant est un levier motivationnel pour cultiver une ouverture sur le monde, à travers l'expérimentation, la découverte et les échanges entre pairs.

#### ○ **Développer les partenariats locaux**

La diversité associative et les possibilités du territoire sont utilisées en complémentarité pour enrichir les propositions pédagogiques de l'ALAE et inscrire les actions à l'échelon local.

### c. Les objectifs visés par le plan mercredi

#### ○ **La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant**

Dans la continuité des projets d'ALAE périscolaires, le mercredi fait partie intégrante du projet pédagogique, en relation avec le projet d'école par la mise en place d'actions permettant à l'enfant d'utiliser ses acquis et de les compléter dans le cadre des actions des mercredis.

- ✓ Réalisation d'un jardin d'observation (Terrascope, hôtel à insectes...) dans les écoles afin de sensibiliser les enfants aux enjeux biodiversité. La collaboration se fait entre les enseignants et l'animateur porteur du projet sur l'ALAE.
- ✓ Complémentarité Ecole-Alaé lors de la semaine annuelle de la laïcité
- ✓ Continuité et cohérence des actions autour de la Prévention Routière : Les agents de la police municipale interviennent dans les classes auprès de enseignants, puis 2 demi-journées sont organisées les mercredis après-midi avec la mise en place de activités de plateaux, quizz, vidéo de sensibilisation, circuit karting...
- ✓ Temps de réflexion équipes enseignantes et équipes ALAE sur l'élaboration des règles communes, partage des espaces et mise en place d'une salle « émotions » commune.
- ✓ Participation des directeurs d'ALAE au conseil d'école, écriture du PEdT...

#### ○ **L'accueil de tous les publics**

- ✓ Les enfants en situation de handicap sont accueillis dans tous les accueils de loisirs. La commune a fait le choix depuis plusieurs années de renforcer les équipes en permettant les passerelles entre les AESH qui sont sur le temps scolaire et leur embauche sur le temps périscolaire afin de permettre une meilleure prise en compte des besoins des enfants à besoin particulier. Les familles sont reçues par le service et les élus le cas échéant, afin que leur soit apporté une réponse au plus près de leurs besoins. Cela favorise le lien entre les familles et les agents de terrain, des consensus sont trouvés afin de permettre aux équipes de fonctionner et d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions.
- ✓ Une formation inclusion pour l'ensemble des équipes de direction.
- ✓ Poste de référente inclusion qui fait le lien entre les différents temps de l'enfant.
- ✓ Projet partenarial Alaé-IME-Foyer de vie- proposé dans le cadre de la semaine de l'Autisme.
- ✓ Concernant la mixité sociale, des projets inter-centre autour de rencontres, de réalisations communes (dans le cadre du carnaval, de la fête de science...) sont proposées aux enfants. Compte tenu de la politique relative à la carte scolaire et de la mise en place de zone tampons, la mixité sociale est particulièrement mise en œuvre sur les établissements de la ville depuis les dix dernières années.
- ✓ La municipalité a fait le choix de mettre en place une politique tarifaire en fonction du quotient familial sous une forme mathématique  $y=ax+b$  et a abandonné depuis une dizaine d'années les 3 tranches. Cela permet à l'ensemble des enfants de la commune d'accéder aux activités mises en place les mercredis.
- ✓ Les familles sont informées via plusieurs canaux de communication. Depuis le début de l'année 2022, via le portail famille, les informations sont personnalisées et arrivent directement dans la boîte électronique des familles. Les réseaux sociaux et site de la ville relayent également les informations dans le cadre des ALAE, enfin, tous les 2 mois le magazine de la ville assure un focus sur des actions ou projets portés par le service enfance.

#### ○ **La mise en valeur de la richesse des territoires**

- ✓ La maison des habitants, accompagne un groupe de 11 « mamies conteuses » qui proposent la lecture de contes ainsi que la création d'un conte musical en partenariat avec la bibliothèque et les intervenant musique.

- ✓ Partenariat avec l'association des jardiniers pour la réalisation de potager et troc de plantes.
- ✓ Temps fort intergénérationnel dans le cadre de « Tous à Table ». Une vingtaine de séniors déjeunent au centre loisirs le mercredi avec les enfants, puis partagent un temps d'activité.

○ **Le développement d'activités éducatives de qualité.**

- ✓ Les activités proposées sont l'opérationnalisation des objectifs du projet pédagogique. Par exemple pour répondre à l'objectif de sensibilisation à l'environnement, un projet partenarial (école-ALAE-Famille-Associations) de réalisation d'une micro-forêt va voir le jour sur une école. Chacun, au regard de ses compétences œuvre pour la mise en œuvre et le suivi de ce projet.
- ✓ Éveiller à la curiosité musicale grâce au partenariat avec l'école de musique. Participation aux comédies musicales de fin d'année. Ouverture de la programmation culturelle et séance spéciale pour les jeunes le mercredi après midi.
- ✓ Les associations sportives (GR, tennis de table, foot et rugby féminin, Tai Chi, ...) et culturelles (Ukulélé,, Secourisme, échecs, scrabble, jeux de société...) du territoire sont sollicitées et liées par convention après avoir proposé un projet d'animation. Les éducateurs font partie intégrante de l'équipe d'animation.
- ✓ Projet de sensibilisation à la langue des signes française (LSF) qui permet aux enfants de découvrir une autre forme de communication mais également un regard différent porté sur le handicap.

### III. Le CLAS - et autres dispositifs d'accompagnement à la scolarité

Il ne peut s'agir de refaire l'école après l'école sur les temps périscolaires mais de mobiliser toutes les ressources possibles, d'ouvrir des espaces de découvertes, d'initiation, de jeux, de détente à tous les enfants en leur permettant de choisir.

Le CLAS est un dispositif porté par l'association Loisirs Education & Citoyenneté GS en charge du marché jeunesse prévention.

Ce dispositif propose aux enfants du CP à la 3<sup>ème</sup> l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Les axes d'intervention du CLAS :

- Auprès des enfants et des jeunes
- Auprès et avec les parents
- Concertation et coordination avec l'école
- Concertation avec les acteurs du territoire.

Le PEdT au travers des ressources et actions qu'il met en place permet d'enrichir l'offre du CLAS.

Le CLAS s'articule autour des objectifs généraux définis dans le cadre du PEdT. En effet, les axes d'intervention ci-dessus du CLAS trouvent leur place dans la déclinaison des objectifs du projet politique.

Les acteurs du CLAS sont parties prenantes des instances du PEdT.

**Le CLAS n'est pas le seul dispositif d'accompagnement à la scolarité.** En effet, un document a été réalisé dans le cadre du projet Santé et Bien-être au cycle 3, un guide des dispositifs d'accompagnement à la scolarité à été réalisé afin de rendre l'offre du territoire en la matière plus lisible pour les familles et les professionnels (cf détails en annexe).

---

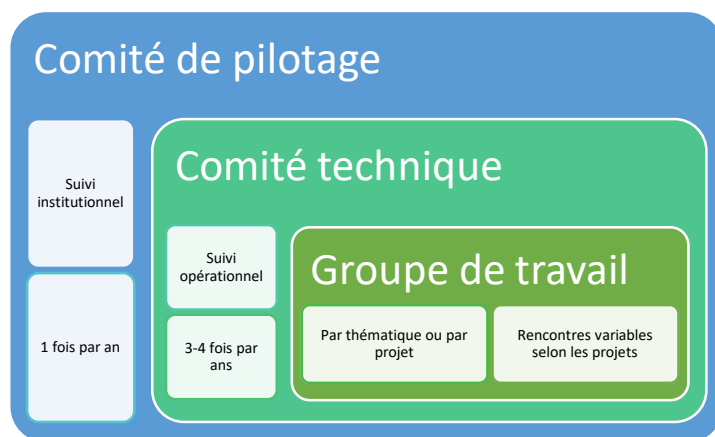
## LA GOUVERNANCE

---

### I. Les différentes instances

Le projet éducatif de territoire vise à développer une politique globale concertée. Pour cela les acteurs éducatifs se mobilisent sur différentes instances permettant ainsi une dynamique de projets autour de valeurs communes et d'intentions éducatives partagées.

**Du diagnostic à l'évaluation, de la définition des objectifs à la proposition d'actions, la formalisation de temps de concertation permet un croisement de regards pour une efficience de la Galaxie des acteurs éducatifs au service du projet.**



Cette démarche transforme le discours en réalités de terrain étayées d'exemples et de pistes de réflexions pertinentes, nourries du terrain et des pratiques professionnelles.

## Le comité de pilotage

### Missions

- Suit et évalue la politique éducative
- S'assure de l'adéquation des actions mises en place et les orientations éducatives
- Etudie les propositions et conseille la collectivité.
- Apporte une caution institutionnelle aux projets proposés.

### Acteurs institutionnels

- Le Maire, l'élue référente + élus concernés
- Le DASEN ou son représentant (IEN de circonscription)
- Un représentant des Services Départementaux de la Jeunesse, de l'engagement et du Sport.
- Un représentant de la CAF

### Education nationale

- L'IEN
- Les directeurs d'écoles
- Le principal du collège
- Le proviseur du lycée

### Tecniens

- Directeur de l'enfance et de la jeunesse
- Chefs de services, petite enfance éducation et jeunesse et cohésion sociale
- Représentant du centre social
- Coordinatrice du PEdT

### Autres acteurs locaux

- Représentants de parents d'élèves
- Présidents des associations
- Représentant de L'IME

### Le comité technique

#### Missions

- Formule les propositions et s'assure de la faisabilité des propositions d'actions
- Identifie et fédère le partenariat éducatif
- Coordonne et organise l'animation locale et les actions
- Assure le suivi qualitatif et quantitatif des activités et évalue l'ensemble des actions du terrain

#### Elus

- l'élue référente + élus concernés

#### Education nationale

- Les directeurs d'écoles ou un représentant
- Le principal du collège ou un représentant
- Le proviseur du lycée ou un représentant

#### Techniciens

- Directeur de l'enfance et de la jeunesse
- Chefs de services, petite enfance éducation et jeunesse et cohésion sociale, centre social, prévention , PIJ, Culture, Sport, Police Municipale...
- Coordinatrice du PEdT

#### Autres acteurs locaux

- Représentants de parents d'élèves
- Présidents des associations
- Représentant de L'IME
- Représentant du foyer de vie
- Représentant du CLAS

Les acteurs du territoire pourront être sollicités ou pas en fonction de la thématique abordée en comité technique.

Page 52/55  
 Chaîne d'intégrité du document : 0B D8 71 E2 05 70 73 D7 1F 27 E7 3C 99 79 4E 5B  
 Publié le : 18/12/2025  
 Par : Philippe GUYOT  
 Document certifié conforme à l'original  
 http://publiact.fr/documentPublic/941527

## II. L'organisation fonctionnelle

L'élaboration du précédent PEdT a montré la nécessité de travailler en transversalité pour une meilleure appropriation et accompagnement des équipes. Cela se traduit à plusieurs niveaux :

Au niveau politique :

Depuis les élections municipales de 2020, une Adjointe déléguée au Projet Educatif de Territoire a été nommée

ELUE  
référente

Marjorie POCHEZ

Adjointe au Maire, déléguée au PEdT, des jeunesses et de la transition écologique et

1 rue Maubec  
31 830 Plaisance du Touch  
m.pochez@plaisancedutouch.fr  
05 62 13 52 52

Au niveau de la coordination

Un agent à temps plein a la charge de la coordination du PEdT, assure le lien avec la coordination de la CTG à l'échelle intercommunale, et encadre l'animatrice du Conseil Municipal des Jeunes.

Dans le cadre de ses missions, il doit préparer et accompagner les travaux du comité de suivi et de pilotage. Il vient en appui des équipes pour la mise en place des projets, anime et fait vivre les outils mis en place dans le cadre du PEdT.

Le poste de coordination est financé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.

TECHNICIEN  
COORDONNATEUR

Florence SIMONNET

Coordonnatrice PEDT, chargé de coopération CTG & Responsable du Conseil Municipal des Jeunes

2 rue du docteur Armaing  
31 830 Plaisance du Touch  
f.simonnet@plaisancedutouch.fr  
06 82 22 75 75

Fait à Plaisance du Touch  
En date du 15 décembre 2025  
Cachet et signature du Maire

Philippe Guyot



# ANNEXES

- ANNEXE 1 : SYNTHÈSE BILAN DÉTAILLÉ PAR AXE
- ANNEXE 2 : PARTENARIAT ASSOCIATION - PLANNING DES ASSOCIATIONS
- ANNEXE 3 : GUIDE ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ
- ANNEXE 4 : DÉMARCHE OASIS PARTICIPATION ET IMPLICATION DES ENFANTS